Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers / Couverture de couleur	Coloured pages / Pages de couleur
Covers damaged / Couverture endommagée	Pages damaged / Pages endommagées
Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée	Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
Cover title missing / Le titre de couverture manque	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
Coloured maps /	Pages detached / Pages détachées
Cartes géographiques en couleur	Showthrough / Transparence
Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material /	Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
Relié avec d'autres documents Only edition available / Seule édition disponible	Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.	restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
Additional comments / Commentaires supplémentaires:	

A Montreal, Aux Bureaux No. 15, RUE ST. VINCENT.

A Queber. CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

Revue Canadienne,

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTERAIRE. INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie'

Progrès.

PARAISSANT LES Mardi et Vendred

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.

PRIX DES ANNONCES. Sixlignes et au-dessous, premiere inser-tion. Dixlignes et au-dessous, première inser-

Vol. IV.

tion... 20-4. Au-dessus par lignes. Touteinsertion subsequente, le quart du priz. (Affranchirles lettres.)

Senilleton de la Revue Canadienne.

SCÊNES MARITIMES.

LE PRESAGE.

LA VEILLE.

19 OCTOBRE 1827.

. . . Un noir pressentiment!

Par une jolie brise de sud-est, les escadres alliées croissient devant la baie de Navarin. Tantôt on découvrait des maisons blanches, des palmiers, des terrasses; tantôt les hauts rochers de l'île Sphactérie dérobaient à tous les yeux l'entrée du bassin où la flotte turco-égyptienne était alors mouillée; car on voyait par instant ses mille mats se dresser au-dessus des montagnes avec leurs pavillons rouges et leurs signaux de toutes les couleurs.

Les Anglais occupaient la droite de la ligne, les Français le centre, les Russes la gauche. Il était deux heures, et l'officier de quart à

bord du vaisseau le Breslaw n'interrompait sa Promenade mesurée qu'il faisait sur la dunette que pour braquer sa longue-vue sur l'étroite Passe de la rade. Il venait encore de regarder de ce côté avec attention, lorsqu'il s'aperçut que les voiles fasceillaient, et qu'on allait masquer. "Laisse arriver.. laisse arriver!" cria-t-il aussitôt; et, courant au pied du mât d'artimon, il se Pencha sur la galerie qui cominait la roue du couvernail, et s'écria quand le mouvement fut exécuté :

"Quel est donc le butor qui est à la barre? Comment c'est toi, Mulot.. Toi, un de nos meilleurs timoniers.. Mais à quoi penses-tu?

-Pardon, capitaine, .. répondit Mulot, -mais c'est que voilà déjà trois fois que mon couteau B'ouvre tout seul, et...

-Et bien! quoi, et?

-Et je pensais que c'est un mauvais préage, dit le vieux matelot d'un air honteux.. -Maître Mulot, vous n'étes qu'un sot ; comment à votre âge, avec votre expérience.. croire à ces bêtises...

Bêtises si vous voulez, capitaine.. C'est donc pour ça qu'avant Trafalgar mon épissoir (1) est tombé deux fois sur la pointe !..

Eh bien !-demanda l'officier en souriant de l'air grave et solennel que prenait le timo-

-Eh bien ! capitaine, cela ne m'annonçait rien de bon.. Voyez plutot,-dit-il en promeant son doigt sur une bonne cicatrice qui commençait à l'ail gauche, partageait le nez et allait e perdre dans ses épais favoris grisonnants.

Tais-toi, vieux tou, et gouverne droit,-ré-Po idit l'officier en retournant à son poste.

-Eh bien! vous verrez, capitaine,-dit tristement Mulot en faisant tourner la roue du gouvernail de saçon que toutes les voiles s'emplirent et que le vaillant vaisseau, reprenant son air, donna une légère bande sur tribord.

Enfin,—dit l'officier en suivant avec sa longue-vue la manœuvre d'un petit canot qui, artant de la baic de Navarin, se dirigea vers le vaisseau amiral.. enfin nous allons savoir du Louveau."

Et de fait, au bout d'un quart d'heure, trois vilions de couleurs différentes se hissaient à corne de la cracieuse et coquette frégate fransaise qui portait si fièrement le pavillon admiral de chevalier de Rigny. "Pilotin,—cria le ca pitaine,—prévenez l'officier de signaux.

Le pilotin fit le salut militaire, descendit rapidement, et remonta bientôt suivi d'un enseigne de vaisseau.

"Diable !.. grande nouvelle, dit ce dernier on camarade après avoir observé le signal; vaisseau à bord de l'amiral. Dieu veuille que ce soit pour nous donner l'ordre de combat, Car nous finirions par moisir ici.. Je vais tou-Jours prévenir le commandant."

Peu de temps après, le navire était en panne canot du capitaine de vaisseau se balançait au Pied de l'échelle de tribord, et les canotiers, respectueusement découverts, debout, les avirons evés, attendaient cet officier supérieur; puis trois coups de sifflet retentirent. Le patron de pembarcation saisit le tire-veilles qui flottait au long de l'échelle. Le commandant descendit, e plaça sur les riches tapis fleurdelisés qui couvraient l'arrière, et donna l'ordre d'aller à bord de la Sirene.

A peine cet événement avait-il été connu à ord que les matelots s'étaient portés en foule un le gaillard d'avant; les officiers avaient en-Tahi la dunette; et les conjectures sur l'issue de patretien que le commandant allait avoir avec

miral occupaient diversement les esprits. Que pensez vous de ça, maître Renard?demandait un jeune quartier-maître à un grand homme sec et jaune qui, assis sur la drôme, andait alternativement la fumée de sa pipe par le nez et par la bouche.

Eh donc, mou garçon, —répondit gravement personnage,—je pense que le commandant a cap sur la Sirène, et qu'il va probablement accoster tout a l'heure. Eh donc !"

(1) Instrument de ser qui sert à travailler dans les cor-

Ce eh donc! était comme une parenthèse entre laquelle le maître canonnier encadrait toutes ses phrases.

"Pardieu, maître,-répondit le jeune homme -belle malice; c'est comme si je vous apprenais qu'une vergue de perruche est plus petite qu'une vergue de basse-voile.. Je vous demande si vous croyez qu'on chatouillera la lumière de vos canons pour les faire tousser?

-Eh donc! mon garçon, si l'on croit ce qu'on veut, je le crois; car, vrai, c'est dommage de laisser toutes ces braves personnes accroupies sur leur affût, ne parlant pas plus qu'une vieille

femme à vêpres, eh donc !" Et il pleurait presque, le digne homme, en montrant avec douleur la ligne de caronades muettes qui bordait les passe-avant du vaisseau.

"C'est bien vrai, maître Rénard, c'est dommage; car il paraît que ces caïmans de Turcs ont tout mis vent dessus vent dedans chez les Grecs, qui, d'un autre côté, sont une espèce de vermine bien malfaisante.. Mais vous me direz à çà, la liberté: car le gouvernement est dans son tort.. Et c'est humiliant pour un Français né libre, de voir la liberté qui...

-Eh donc! mon garçon, quand j'étais sergent aux marins de la garde, que notre brave amiral y était capitaine, on m'aurait proprement tanné le cuir si j'avais politiqué.. Eh donc! tu politiques.. ainsi tais-toi.. fais comme mes canons. quand on dit feu; fais feu.-Quand tu as fait feu.. muet,-eh donc!..

-Mais, maître Rénard, on a du sang dans les veines.. on est Français.. et on est libre, or on peut bien dire que la liberté!..

-Eh donc! mords ta langue, sacrebleu! tu n'es encore qu'un mousse, et tu veux parler. Je me suis bien tu, moi; j'étais sur le Vengeur, j'étais aux brûlots de Rochefort, j'étais en Russie.. Eh bien! après tout cela, ils m'ont fourré sur une frégate commandée par un vrai faïchien, car un jour d'appareillage on lui demandait s'il fallait larguer les huniers.. eh bien! il a répondu qu'il allait voir dans ses instructions si le ministre le permettait.

-Ah! quelle farce.. Ma petite sœur en ferait autant!

-Eh donc! pourtant ce navigateur-là m'aurait envoyé prendre un trois ponts, avec une piguière, que j'aurais obéi, je me serais fait couler sans rire et sans demander pourquoi. Ainsi, je te le répète, garçon; et écoute ceci, car c'est un problème bien connu: Ne vous inquiétez de la gargousse que lorsqu'il faut y mettre le feu ..eh donc!

-A la bonne heure, maître; mais c'est vexant par rapport à la liberté que..

-Eh donc! fais comme moi, cordieu, mon garçon, occupe-toi.. Est-ce que j'ai le temps de politiquer, moi ; je pense à ma famille.

–Mais vous n'êtes pas marié, maître Rénard! vous n'avez pas de famille, vous?

-Eh donc! quand on n'en a pas on s'en fait, mon garçon. Eh donc! je te parle de mes canons. Tiens, mes grosses pièces de 36, je les appelle les papas.. mes petites pièces de 18, les ensants; et les jolies caronades, les mamans Vois comme c'est sage, rangé, posé, soigné; c'est pas ca qui politiquerait.. Ah! si le bon Dieu était juste, il leur donnerait de la besogne

.. Eh donc! tu les verrais garçon.. tu les verrais,-dit le maître en roulant ses yeux qui brillaient comme des étoiles .- Mais, - reprit-il, voilà le commandant qui rallie le bord ; nous alions savoir quelle est la brise qui souffle."

Le commandant arriva sur le pont; son air était radieux, et il portait quelques papiers à la

" Monsieur,-dit-il au capitaine de frégate, en entrant chez lui,-faites assembler l'état-major dans la chambre du conseil.

-Bon, nous allons rire! dit maître Mulot en portant ses yeux de la boussole aux voiles, et des voiles à la boussole.

Rien n'avait positivement transpiré sur les projets de l'amiral, et pourtant, une heure après 'issue du conseil tout était dans l'agitation à bord du Breslaw; le calme et le silence ordinaires avait fait place à une sorte de joie frénétique; on se serrait la main, on riait, on blasphémait le plus gaiement du monde; les apprentis-matelots surtout ne se possédaient pas.

"Eh bien,-dit un tout jeune homme à l'æil brillant, au teint coloré, en s'approchant du maître Rénard:-Eh bien, maître, ça va chauffer.. demain.. Je donnerais deux mois de paye

pour y être déjà, et vous?

--Moi,--dit gravement le canonaier,--eh donc, j'aime mieux ça qu'un coup de vent;" et il se remit à mâcher son tabac, car la réserve et la gravité des vieux marins contrastaient singulièrement avec la guerrière effervescence des novices. Ce n'était pourtant pas sans une sorte de satisfaction que les anciens souriaient à ce jeune enthousiasme naissant à l'idée d'un premier combat; mais, habitués dès longtemps à de telles affaires, ils savaient aussi que cette exaspération momentanée ferait bientôt place à des pensées plus sérieuses.

Les batteries furent dégagées des chambres, des cuisines, des cabanes et de tous les emménagements temporaires qu'on avait pu établir; on doubla les suspentes des basses vergues avec des chaînes de fer; les humes furent garnies de gée, au plus fort du péril.

pierries et d'espingoles; on prit enfin toutes es mesures nécessaires en cas de combat.

L'exaltation des apprentis-marins avait encore été augmentée, s'il est possible, par ces manœuvres rapides, ces travaux violents et insolites; mais, lorsque tout fut fait, lorsqu'un peu de repos eut calmé cette fièvre ardente, on put s'apercevoir d'un curieux changement dans le moral d'une partie de l'équipage; la vieux marins conserverent cette expression d'insouciance et de fermeté qui leur est habituelle, mais les jeunes gens devinrent silencieux, pensifs; ils s'isolèrent, en recherchant cette solitude qu'on trouve même sur un vaisseau. Alors ce fut au pays qu'ils rêvèrent, puis à leurs affections, à leurs projets. Alors seulement ils purent songer aux chances d'un combat qu'ils aliaient affronter bravement; mais ce ne fut pas la crainte qui éteignit leur gaieté, non, ce sut la préoccupation mélancolique et religieuse que l'en éprouve quand on doit assister pour la première fois à une affaire décisive.

Le commandant, qu'une longue et glorieure carrière militaire avait mis à même de conneître parfaitement cette admirable classe d'hommes, montant sur la dunette, et après une courte et énergique allocution:

"Eh bien! mes enfants,-leur dit-il,-est-ce que nous ne dansons pas ce soir? c'est pourtant le moment. Allons, allons, une ronde. Messieurs les officiers, donnez l'exemple...

A ces mots, la joie renaît sur toutes ces figures assombries; on monte des fanaux sur le pont, car la nuit était venue; on se prend par la main, et, matelots, maîtres, officiers, sans distinction de rang, se prennent à danser sur le gaillard d'arrière du vaisseau. On chante des airs de France, des chansons de France, des refrains de France; et c'était chose bizarre que de voir douze cents hommes, qui allaient le lendemain courir à d'assreux périls, tournoyer avec gaiété sur une planche qui les séparait de l'abîme, et préluder à un effrayant combat naval par une valse joyeuse et folle. Il y avait enfin e ne sais quel vivant souvenir du pays dans ces chants nationaux, dans ces airs de nos fêtes, qui se perdaient dens l'immensité et allaient mourit aux oreilles des amiraux d'Ibrahim.

Au hout de doux heures, le commandisht ne voulant pas laisser trop fatiguer ces hommes qui avaient besoin de toutes leurs forces et de toute leur énergie pour le lendemain, donna le signal de la retraite. On fit l'appel, et chacun, prenant son hamac, descendit dans les batteries et se suspendit à sa place habituelle.

Quelque temps encore on put entendre des rires étoussés, d'énergiques saillies, des bons mots de corps-de-garde, de longues discussions sur le courage des Egyptiens, sur la manière d'éviter les brûlots . Puis, peu à peu, toutes ces voix se turent, et le plus profond silence règna sur le vaisseau, qui naviguait sous une petite voilure en attendant le jour.

A ce tumulte bruyant et animé succédait un calme imposant; chaque officier était descendu dans sa chambre étroite et obscure. Là, vinrent aussi éclore les pensées mélancoliques.

Alors chacun regarde avec amour ce réduit où se sont passées tant d'heures de molle rêverie, de délicieuse paresse, où sont éclos tant de brillants et fantastiques projets. L'un ouvre son bureau et relit encore une fois les lettres d'un vieux père, d'une maitresse, d'une sœur. L'autre pense longtemps au passé, peu au présent, et pas à l'avenir; il étousse un soupir de regret, chasse un noir pressentiment, et écrit quelques lignes à la hâte. Ce sont les dernières dispositions, les derniers vœux d'un soldat mourant: c'est une prière, un mot d'adieu...un souvenir pour une femme, pour une mère.. qu'on remettra à un ami dans le cas où l'on serait tué....

Et l'on s'endort, et l'on dort bien, parce qu'avant tout on est homme de courage, parce que l'on a payé sa dette à la nature, à un sentiment vrai, et que le lendemain, au bruit du tambour, il faut être inflexible, froid et dur; et qu'au milieu des éclats de mitraille, du sifflement des boulets, du craquement des mâts et des cris des mourants, il reste peu de place dans le cœur pour un sentiment tendre, pour une fraîche pensée d'amour.

Mais au moins ceux-là peuvent, pendant ces longs quarts qui précèdent le combat, évoquer de riantes images, et vivre quelques heures encore de cette vie de douces fictions; mais celui sur qui pèse une immense responsabilité? l'amiral? oh! celui-là est bien malheureux, car il n'a pas une pensée à donner à sa vie intérieure un battement de cœur à ses émotions d'homme! Dans le silence et le méditation, il lui faut calculer les mille chances d'une bataille meurtrière le mouvement de l'escadre qu'il commande; il lui faut de l'audace pour concevoir, du sangfroid pour exécuter. Il ne dort pas, lui; il veille pour tous, car ils sommeillent tranquilles à l'abri de son nom. Aussi, à travers les deux senêtres de l'arrière de la Sirène, on put voir, à la lueur d'une lampe, un homme, jeune encore, les yeux fixés avec une attention dévorante sur un plan de combat, sourire, et marquer avec égoïsme le poste de combat de sa fregate proté-

Une autre scène se passait sur l'avant du Breslaw Maître Mulot et maître Rénard étaient assis chacun sur le bord d'une petite couchette qui bordait leur cabane commune, entre eux étaient une bouteille et des gobelets de fer-blanc.

" Ainsi c'est convenu, Renard,-dit Mulot... -dans le cas où je serais déralingué....autrement dit tué...

-Eh donc! matelot, je prends prges avec

-- Ça t'embêtera peut-être ?....

—Oui, mais que veux-tu qu'il sasse sans toi, ce pauvre petit.—Il n'y a rien de tel, vois-tu, Mulot, que l'œil d'un père, que l'œil d'un père pour voir si vous vous promenez bien sur un bout-dehors, et si vous serrez promptement une voile pendant un grain!

-Merci.... oh bien, merci.... Rénard... car c'est étonnant, je ne peux pas surmonter ça.... je suis sûr de filer mon câble demain.. deux fois mon couteau s'est ouvert tout seul...

-Eh donc! c'est pas pour t'effrayer, mais c'est peu rassurant....

-Enfin, Dieu est Dieu.... mais ça me vexe pour Georges. -J'en aurai soin.... Eh donc ! je te le pro-

-Pauvre petit !... regarde donc comme il

Et les deux marins s'approchèrent doucement d'un hamac suspendu dans un coin de la cabanc. Là un enfant de dix ans dormait paisiblement, et sa figure avait même, pendant son sommeil, une expression de gaieté et de finesse singulière pour un âge aussi tendre....

Maître Mulot le considéra un instant en sience.... Puis ses yeux se mouillèrent, et une larme roula sur la joue de son fils.

"S....!-dit-il en essuyant du revers de sa grosse main goudronnée, s....! je ne suis pas un lâche.... et tiens, Rénard.... je voudrais que ce s.... combat n'eût pas lieu....

-Eh donc! est-ce que je ne suis paslà matelot !-s'écria Rénard en se jetant dans les bras de Mulot et fermant ses yeux pour qu'il ne vît pas qu'il pleurait aussi...

-C'est égal, Rénard.. mon bon matelot.. c'est égal... je ne suis pas tranquille.. Ça t'est nien aisé a dire, toi qui es sur de ne pas y laisser ta peau, à cette chienne de danse.

-Ça, c'est vrai, j'ai soufflé trois fois mon fanal, et trois sois je l'ai rallumé en le levant en l'air. . Ainsi, je suis sûr de rester. Alors, qu'estce que t'as à craindre?

—Pauvre Georges,—dit Mulot.—Lui qui est si vif et si espiègle. Enfin l'autre jour, je ris rien que d'y penser, n'a-t-il pas mis le grand panneau de la batterie en bascule, de façon que le petit gredin s'est fait poursuivre par trois novices de ce côté-là. Lui, qui savait la chose, a sauté par-dessus le panneau, et les trois sauvages de novices, qui ne le savaient pas, ont cabané au fond du faux-pont;-même qu'il y a eu un de ces brutaux qui s'est arrangé les jambes si drôlement, que le major croyait qu'il faudrait lui en ôter une.

-Le fait est, Mulot,-dit gravement Rénard -que Georges promet d'être un bien joli sujet, et qu'il a des dispositions que je soignerai si tu crèves,...tu peux y compter.

-Enfin, mon vieux Rénard, adieu et merci,

ne te revois pas après le bastringue. Et ces deux hommes s'embrassèrent cordialement, après quoi ils s'étendirent sur leur couchette en attendant le point du jour; car on devait entrer de vive force dans la rade au lever

> EUGENE SUE. (A continuer.)

STATISTIQUE DES MAISONS SOUVE-RAINES DE L'EUROPE.

Le nombre des souverains ou princes régnans de l'Europe a diminué de 2 par la mort du duc d'Anhalt-Kothen, dans lequel sa ligne s'est éteinte, et par l'abdication du duc de Lucques et la renonciation de son fils, qui ont fait passer ce duché à la Toscane; ce qui serait d'ailleurs arrivé par la mort de la duchesse de Parme, de sorte qu'on ne compte plus aujourd'hui, 1er janvier 1848, que 49 souverains en Europe, ou 50, si on veut y comprendre l'Empereur du Brésil, à cause de sa dynastie.

Parmi ces souverains, il n'y en a que 2 qui soient âgés de plus de 70 ans, savoir le Roi de Hanovre, le Nestor des princes de l'Europe, qui est âgé de 76 ans et 7 mois, et le Roi des Français qui est âgé de 74 ans et 4 mois.

Parmi les autres, 11 sont âgés de 60 à 70 ans, 16 de 50 à 60, 9 de 40 à 50, 3 de 30 à 40, 7 de 20 à 30, enfin 2 n'ont pas encore atteint 20 ans; ce sont la Reine d'Espagne, qui a 17 ans et 3 mois à peu près, et le prince de Waldeck, qui n'a pas tout-à-fait 17 ans.

Celui de tous ces souverains qui règne depuis le plus longtemps est le prince de Schaumbourg-Lippe, qui compte 60 ans 10 mois et demi de règne, en y comprenant le temps de sa minorité. Parmi les autres, 3 règnent depuis plus de 40 ans, aussi en comptant le temps de leur minorité; Kosteritz;—et 5 princesses, savoir : une fille de ce sent : les princes de Lippe-Detmold et l'empereur du Brésil, du prince royal de Sar-

Schwarzbourg-Rudolstadt, le duc de Saxe-Meiningen. 3 regnent depuis 30 à 40 ans, 6 depuis 20 à 30, 22 depuis 10 à 20, et 15 (dont 2, 1'6lecteur de Hesse et le duc de Parme, qui n'ont pris les rênes du gouvernement de leurs Etats qu'en 1847), ne comptent pas encore 10 années de règne.

6 souverains ne sont pas mariés, ou ne l'ont jamais été. Ce sont, indépendamment du pape, le grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin, le dec de Brunswick, et les princes de Reuss-Scleitz de Reuss-Lobenstein-Eberdorffet de Waldeck.

6 souverains sont veuss, savoir: le Roi de Hanovre, les grands-ducs de de Darmstadt et d'Oldenbourg, le duc de Nassau, et les princes de Hosenzollern-Sigmaringen et Hohenzollern-Héchingen.

Un souverain vit en polygamie; un autre (l'électeur de Hesse) est marié morganatiquement ou de la main gauche; 36 ont épousé des princesses de maisons régnantes, et parmi eux 1 est marié pour la troisième fois et 8 le sont pour la deuxième fois.

La plus âgée des femmes de ces 36 souverains (parmi lesquels on compte 3 souversines) est la Reine des Français, qui a 65 ans et 8 mois; et la plus jeune est la duchesse de Modène, qui a 24 ans et 9 mois. Celle qui est mariée depuis le plus longtemps est la grande-duchesse de Weimar, qui compte 43 ans et 5 mois de mariage.

Parmi 44 souverains mariés ou veufs, 12 n'ont pas d'enfans ou n'en ont que de mariage de la main gauche. Parmi les 32 autres, ceux qui ont le plus d'enfans, après le sultan, sont : le prince de Lichtenstein, qui en a 9; le Roi de Bavière et le prince de Lippe, qui en ont chacun 8; la Reine de Portugal et les grands-duca de Bade, qui en ont chacun 7.

Le duc de Saxe-Altembourg n'ayant que des filles, il s'ensuit que 31 souverains seulement ont des descendants présomptifs habiles à leur succéder, et parmi eux le Roi des Français a pour successeur un petit-fils, l'Empereur du Bresil une fille, tous les autres des fils, 14 souverains n'ont pour héritiers que des parens collatéraux, 12 ont pour héritiers des frères, la Reine d'Espagne a pour héritière sa sœur et l'éa lecteur de liesse un cousin-

5 souverains sont sans successeurs assurés dans leur ligne, savoir, outre le Pape, le duc de Brunswick (dont le frère a été déclaré incapable de régner), le duc d'Anhalt-Bernbourg, et les princes de Hohenzollern-Héchingen et de Reuss-Lobenstein-Ebersdorff.

Parmi les 45 princes héréditaires ou héritiers présomptifs (celui de la Hesse-Electorale, qui a 60 ans, est le plus âgé, et la princesse impériale du Brésil, qui n'a que 1 an et 5 mois, est la plus jeune), 23 sont maries à des princesse impériales d'égale naissance; mais l'un deux, le prince royal de Danemark, a déjà divorcé pour la seconde fois; 18 de ces princes ont des enfans, et, parmi eux, le prince Jean de Saxe, qui en a 8, est celui qui en a le plus.

Les changemens suivans ont eu lieu en 1847 parmi les membres des familles souveraines:

Le nombre des morts n'a été que de 14. Parmi eux se trouvent, comme en 1846, trois princes régnans, qui sont l'électeur de Hesse, le duc d'Anhalt-Kæthen et la duchesse de Parme e plus, les femmes de deux souverains, savoir. les princesses de Hohenzollern-Héchingen et Hohenzollern-Sigmaringen ; 2 héritiers présomptifs, le prince impérial du Brésil et le prince Frédéric-François-Antoine de Hohenzollern-Héchingen, âgés le premier de 2 ans et 3 mois, le second de 57 ans; 3 archiducs d'Autriche, savoir, Joseph, âgé de 71 ans; Charles, de 76 ans (tous deux oncles de l'Empereur), et Frédéric (fils de l'archiduc Charles), âgé de 26 ans. De sorte que la famille imperiale d'Autriche a perdu, dans le cours de l'année dernière 4 de ses membres, et i Empereur 2 oncles, 1 sœur (la duchesse de Parme) et 1 cousin. Enfin on compte aussi parmi ces morts 1 prince français, le duc de Guise, fils du duc d'Aumale, âgé d'un mois ; le prince Ernest de Saxe, fils du prince Jean, agé de 16 ans ; le duc Adam de Wurtemberg, frère de la Reine, âgé de 55 ans; et la demoiselle Charlotte de Wurtemberg, épouse du duc Paul (frère du roi régnant et sœur du duc de Saxe-Altenbourg), âgée de 60. ans; auxquels il faut ajouter Madame Adélaide demoiselle d'Orléans, morte le 31 décembre.

Dans la famille de Napoléon sont morts outre sa veuve la duchesse de Parme, les trois personnes suivantes : Jérôme, fils aîné de son frère Jérôme, comte de Montfort âgé de 42 ans ; l'aînée des filles de son frère Lucien, dona Christina Egypta, mariée lady Dudley Stuart, âgée de 49 ans; le fils ainé de sa sœur Caroline, Louis-Napoléon-Achille Murat autrefois duc de Clèves et prince royal de Naples, agé de 46

Les naissances sont au nombre de 13, dont 8 princes, fils de la Reine de Portugal, du grandduc de Toscane, du grane-duc héritier de Russie, de l'archiduc Albrecht d'Autriche, du duc d'Aumale de France (déjà mort), du prince napolitain comte Louis d'Aquila du duc Maz de Leuchtemberg, et du comte Henri II de Reussjorqu'aui Perme), de due Mon de Bavière, e du prince Chrétien de Holstein-Gheksbourg-

Quatre mariages ont en lien dans des maisons souverains, savoir : celui de l'infant Jean-Charles d'Espagne (fils de don Carios) avec Morie de Modène;—de l'infant Henri d'Espagne (fils de l'infant don Francisco) avec donn Elena de Castella y Skelly Fernanda de Cordova; .. de l'infante Louise-Thurèse d'Espagne fille de l'infant don Francisco) avec don Jose Osorio de Moscovo y Carbajal, comte de Trastamara, duc de Sessa :-et celui du prince Ferdinand de Modene avec l'archiduchesse Elizabeth d'Au-

ATELIER TYPOGRAPHIQUE

REVUE CANADIENNE

Impression de toutes espèces en français et anglais : LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGUES CARTES, CIRCULAIRES, CONNAISSEMENTS ET FACTUMS D'APPEL, BLANCS D'A-VOCATS, DE NOTAIRES, ETC.

Me tout execute aber gout et a bes prie reduite.



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 3 MARS 1848.

LA SESSION PARLEMENTAIRE.

A tout Seigneur, tout honneur. La Chambre haute composee comme elle est maint mant fait bien peu parler d'elle. A peine si la fonle qui se porte chaque jour a la maison du pariement, se doute le moins du monde qu'elle chiste. Autrefois on appelait les membres du Consci-Législatifs, des vieillards molfais ates aujourd'hui, à part quelques honorables exceptions, on pourcuit les appelerles veillards inmiles, a moins que la presence au Conseil Leg statif de l'hon. D. B. Vigur, ne reveille dans teurs fauteuils ses honorables collegues, es que est fort donteux. Elle aura plutôt l'effet de les endorair plus profondément encore. Les vertus narconques de son éloquence sont irre-istibles, et Dieu soit en nide à ceux on ne vondront pas dormir.

Le Conseil Legislant a pris mercredi dernier le discours du trône en considération. M. Viger a proposé l'adresse en réponse qui est l'e-cho du discours. Elle fut secondee par M.

Pinhey.
L'honorable M. de Boucherville parla au long contre la motion. Il ne ponvait laisser echapper cette occasion d'exprimer ses sentiments sur la conduite des ministres actuels, aurement s'il ne disait rien on pourrait croire que c'est une reconnaissance tac te que le cabact provincial à fait son devoir. Dans son humble opinion le mimistère, au lieu d'être applandi, merde la censure de tout le monde. L'hou, membre passe en revue toute la carrière administrative du ministère et fait un sombre tebleau de ses iniquetes. Il parle aussi de empistic es dont l'Acte d'Union : nous a fait les victures et dit que le principe à la Responsabilité lui-mé ne n'a pas eté mis encore franchement en pratique. Mais 'e resul- | tat des dernières elections genérales, nura selonlui, un bon effet, celm de pronver au monde entier que le peuple entend que le gouvernement so t conduit à l'avenir d'après des principes hon-

nôtes et que la responsabilité soit une versté,etc. L'hon, M. Sullivan prend ca-cite la pacole et explique en quelques mots pourquoi il voterant our l'adresso sans presenter d'amendement. Il pensait que les ministres nuraient du resigner aussitôt après les élections, mais comme la chambre d'assemblée allait bientôt décider de leur sort, il ne croyait pas nécessaire d'augmentor leur embarras. Il n'a qu'une remarque à faire sur le Discours du Thrône. Son Excellence a été avisée de dire que dans son voyage elle a trouvé partont de signes de prospérité, d'est facheux que les ministres nient oublie qu'une crise commerciale et financière sans exemple a porté la roine à la banqueroute parmi les marchands du Canada. On aurait desiré voir sous circustances anciones more de econocthic dans le discours. Aorès quelques observations de la part du MM. Viger et Morsis un comité fut nommé pour rédiger l'adresse d'après les résolutions adoptées.

La Chambre d'Assemblée poursuit vigoureu sement ses travaux. Nous voyons avec plaisir que la majorité parlementaire semble déterminée a faire respecter les droits et les libertes populaires et à réparer autant que possible les manx faits au pays par le ministère actuel com ne on peut le vo'r par nos colonnes, la nouvelle loi d'émigration a subi ses épreuves mard et mercredi dernier. L'opposition a bien voulu la laisser passer quoiqu'elle trouvat la conduite du ministère sur cette importante matière, toutà-fin condaminble. Attendre à la dernière heure pour présenter à la Chambre une loi de cette nature, pour la faire passer à la vapeur, c'est bien là le ministère actuel. Les dispositions de la loi sont à peu de chose près calquées sur les suggestions contenues dans la Dépôche de Lord Grey sur l'emigration. D'abord c'es: une taxe de capitulation de 10s, au lieu de 5s. cosimo c'est à présent. Los émigrants qui striverent après le 10 sentembre auront à 13500

d'igne, du prince héréditaire de Lucques (au | 23%; après le les actol re 30s. Une taxe extra de 20% sera imporée cur les orphelms y yag ant seuls, les lunatiques, idiots et courds et muets, avengles, infirmes ou personne agre de plus de 60 ans, une veuve avec un ou plusieurs enfants etc.

Les questions d'élections pour les comtés de Beauharnais, d'Oxford et de Kont ont été décidées sommairement, ma'gré la viva résistance du côté munistèriel. La discussion fut ouverte mercredi par M. Aylwin, qui fit remarquer a la chambre l'injustice et l'absurbte du retour de l'officier-rapporteur pour Benuliamus en termes energiques et cloquents. Les livres de poll étaient devant la chambre, que deux manquaient et il était suffisamment apparent que M. De Witt avait une immense majorité. Il importait de complèter la représentation du pays. Il savait bien que la marche par lui adoptee pouvait Otre sujette à quelqu'objection, mais il croyait cependant que dans le cas actuel c'était la moilleure. Il fallait un remede prompt et efficace. Autrement si des malfaiteurs, de la canail e pouvait empêcher l'élection d'un membre ils nouvaient également empêcher l'élection de 20 membres et attaquer ainsi l'existence, même de la chambre. Cependant il serait fache d'alterer la loi parlementaire du Canada, si on pouvait lui citer quelques procédents, il était prêt à abandonner sa motion, etc.

Le sol.-gen. Cameron fut le champion du ministère dans cette discussion et on ne peut s'empêcher d'avouer qu'il a déployé beaucoup de savoir et de talents d'avocat. Nons n'admitons guère cependant ces subfilites légales et ces moyens chicamers qu'il emploie pour servir sa cause. L'honorable membre parut ce soir-la comme toujours armé de pied en cap de precé dents anglais. Il remonta jusqu'a 1661 pour prouver que M. Aylwin avant tost de procéder ainsi; mais apres tout il ne prouva rico. col. Gigy prit la parole en faveur de M. De-Wat, qu'il désirait voir prendre sa place en chambre. Il est temps a da l'honorable membre pour Sherbrooke que cette chambre apprense a la canadie qui s'est raudue consult i de l'entevement des livres de pell 2 Beardiacnais, et qui a si bien servi les intérêts, du muil cere du ant les elections, qu'elle n'a pas le pouvoir, de defian-

Les debats continuèrent a nei pendant deux henres, en grande partie la repetit on des arguments employes de part et d'autres et des faits énonces dans le débat de luiste sur le même ajet que nous av os pubbes dans netre dermére

Les résolutions de M. Aylwin furent ensuite prissées sucessivement. Le greffier en chancelles rie amenda de retour, et M. De Wett fut assermente et prit son su ge. M. Ay'win proposa une résolution pour faire comparaître M. Norval. l'officier-rapporteur devant la chambre afin de rendre compte de sa conduite. Une vive discussion suivit durant laquelle M. Norval fat chaleurensement défendu par le Co', Gogy, Sir Adan McNab, le Col. Ponce, M. Meyers, etc. De notre côte MM. Dominond, Boulton et Price soutiennent le droit et le devoir de la chambre de reprimander et censurer ces officiers publics, qui ne font pas leur d'voir etc. Le motion passa par une division d. 46 contre 19 et M. Norval est somme de comparaitre à la barre de la Chambao d'Assemblee mardi prochain le 7 de mars courant.

L'election d'Oxford a cusulte occupé l'attencon de la chambre. M. Notman en presentant les résolutions que nous avons publices mardifit im excellent discours plear de finis, d'aiguments et d'energie. L'a tancé vertement le ministir esur son a harnement à refuser que justice soit faite any comtes defranchises. Il l'a accusé de corruption et de fraude dans le comte d'Oxford. Oa nous parie souvent de la force et du droit comme si nous allions nous cervir de notre majorné contre le droit. Je serais le dernier à sanctionner de tels principes. Ils conviennent au present ministère, qui a si souvent foulé aux pieds les droits du pays, etc. Dans cette élection, Phon. M. Ulacks a une majorité cerasante d'après les 'ivres de poll et c'est celui qui a la minorité des voix qu'on a proclamé ela et qui a eu l'andace de venir prendre son Quant à la question de qualification, du moment que l'officier-rapporteur à commence à prendre les voix il n'avait plus men à faire, avec elle. L'hon, membre demanda que le retour for amende, etc.

Un long debat soivit cette proposition, auquel prirent part MM, McNab, Papineau, Sherwood, Gugy, Christie, LaFontaine, Scott, (Bytown) Chabot et M. le Proc.-Gen. Cameron. La discussion roula entièrement sur la légalité, et le « hall, Brooks et Price.--Accordé. droit de la chambre de procéder sommairement. L'hon, M. Cameron plaida habilement pour M. recol. Salan la servant mambea la an-'élection d'Oxford tombait sous les dispositions du G enville Act parce qu'd y avait un membre sièg ant pour Oxford. M. LaFontaine lui répliqua avec de mellieurs arguments demontrant tout? la faiblesse de sa position et que la chambre d'après nos lois d'election pouvait et devait dans un eas comme celui-ci deci ler sommaire ment. Entin à comphentes du matin hier les resolutions de M. Notman furent adoptées et Phon. F. Hincks fut assermenté et prit son siège. Une autre resolution fut aussi adoptée tendant à faire comparaître M. Vansittari, l'othcier-rapporteur, à la barre de la chambre, le 21 du courant pour répondre de sa conduite.

Hier soir, l'élection de Kent est vonu sur le tapis. M. Richards a presenté ses resolutions après quelques remarques appropriées ; il appréhendait de l'opposition du côté ministériel, mais à sa grande surprise, il n'y en eut pas-Le ministère avait été si bien défait la veille qu'il était sa tisfait ; les résolutions forent adoptoes et M. Cameron fut assermente et prit soi siège. L'officier-rapporteur G. W. Foote, écr. est ommé de comparaître à la barre de la Chambre 6 20 du courant.

a Chambre. Mais en coasequence de certains faits constatés par le retour MM. La Fontquie. Baldwin, Aylwin et Papineau dûrent s'opposer à la motion de M. Drummond, qui fut perdue-On pense qu'il sera nécessaire de faire une nonvelle election.

La discussion sur l'adresse en réponse au disours du trône devait avoir lieu hier, mais sur motion de M. Cayley, elle fat fixée à aujourl'imi. Les résolutions soumises à la Chambre font écho an discours. Voici l'amendement qui sera proposé :

AMENDEMENS A L'ADRESSE.

Propose que les mots: " Que nous nous réjouissons de ce que, durant le tour qu'elle a récomment fait dans cette Province, elle a trouvé partout les indications les plus satisfaisantes d'un contentement et d'une prospérité genérale dans tous les Districts qu'elle à visites," soient retranchés, et les suivans substitues: Que nous nous rejouissons que la visite que Son Excellence a en occasion de faire dans la Province, pendant la vacance, lui ait procuré antant de satisfaction."

Et que les mots : "Que nous concevons aver Son Excellence, que le Canada possede en grande abondance, "jusqu'à la fin du paragra-phe, soient retearches, et les soivans sobsttués : "Qu'avec les clémens de prospérité et de bonheur social que le pays possède en grande abondance, et qui decoulent de ses vastes ressonces naturelles ; de sa population intelligente et qui s'accroit rapidement ; d'insti-" tutions qui, dans leurs traits caracteristiques. sont si propres a concilier la liberté avec l'ordre ; et des avantages de la paix qui lui sont assurés, sous les auspices d'une Providence bienveillante, par le patriotisme de ses enfans, e et leur liaison avec na Empire juste et pais-e sant a la fois,—le Canada n'a d'autre besoin que de voir que res avantages soient mis à profit par un Gouvernement equitable et constitutionnel, of par une legislation sage et pratique, pour assurer ces avantages à ses hab tans e d'une manière permanente.

" Que nous sentores vivement la responsabili-té qui est dévolue, au Parlement, de s'efforcer de realiser ces objets importants, et nous noi s joignous cordialement à Son Excellence, pour prier avec ferveur le ciel de nons permettre de nous acquater de cette tache avec fideate et succès.

notre devoir de sourne tire, humblement à Son Excellence qu'il est essentiel, dans le fut de donner un résultat satisfaisant a nos delibéraor tions sur les matteres importantes sur lesquelles il a gradiousement plu a San Exce lence d'appoler notre attention, ainsi que sur d'autres objets d'un intérêt public, que l'Administration Provinciale de Sa Majeste possede la " configuen de cotte chambre et du pays, et d'exposer respectueusement à Son Excellence que les Conseillers actuels de Son Excellence ne possedent pas cette confince."

La passation de cet auten lement sera le couple grave du présent ministère, qui n'attend sins doute que le vote de non-configuee pour se retirer et l'ure place a un ministère capable, le renete et populair . Nous rapporterous un long d'insuotre programe faulle les detais de ces ntéressants debats.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

MARDI, 29 FRYRIER 1848. M. l'orateur présente le rapport du babliotheaire sur l'état de la bibliothèque,-25 peti-

tions forent ensure presentees. L'hou. M. le procureur-genéral Sherwood

donne axis que fundi procham, il demandera permission d'autroduire un bill, pour rappeler les lois d'asure en cette province.

M. LaFontaine donne avis qu'il demandera compte de la relation de l'exécutif avec A. E. Papineau et W. O. Stephens, eers., de Terrebonne, afin d'avoir des informations sûces, tant du rôle que les ministres out joue que celui des deux individus en question. Après cela, M.Price fait motion qu'il soit nom-

me un comite pour s'enquérir si certains documents, qui parurent dans l'appendice des journaire de la derniero session, ayant eté envoyés comme réponse à une adresse, sont réellement emanes du gouvernement exécutif, s'ils ont été mis devant la chambre et s'il a été ordonné qu'ils fassent imprimes. Il propose, seconde par M. Morisson, que le nouveau comité soit compose de MM. Seymour, Aylwin, Weten-

LA LOI D'ÉMIGRATION.

constitue en comité pour prendre en considération la nécessite d'amender le bill d'émigration 4 et 5 Viet, chap. 13. Cette motion est secon lée par M. Cayley.

M. La Fontaine demande qu'avant de procéler à l'adoption d'un bill de cette nature, les ministres soumettent à la chambre toutes les correspondances et toutes les instructions qu'ils ont reques du bureau colonial à cet effet. La chambre doit committe toutes les dispositions de la mère-patrig avant de passer cette loi. En demandant cela, il ne s'oppose pourrant pas à ce que l'on le me immédiatement un comité à cette fin.

M. Badgley répond que tous ceux qui ont lu les journaux ont pu voir la correspondance entre te gouvernement imperial et le gouvernement colonial au sujet de l'emigration, que le bill proposé sera imprimé et mis entre les mains des membres dans une demi-heure. Il espère que a chambre consentira à se former en comité.

M. Boulton, (Nortock) .- La chambre ne doit pas s'en rapporter aux renseignements des journaux. La chambre ne doit pas agir d'après de elles informations. Cependant il no s'oppose

legislatera de manière à din inner les manx de l'emigration, mais c'est au Canada à se proteger bui-même particulièrement contre les mans dont il a à se p'ainute, au sujet de l'emigration. La responsabilité de la legislation présente pése toute sur le gonvernement et s'il différait un seul instant il serait grandement blån able. Le gouvernement doit sentir la nécessité de passer un bill, puisque la maile d'Angleteire part vendredt Il est tres-important que les nouvelles dispositions du bill arrivent assez tôt pour être connues des proprietaires de vaisseaux avant les départs printemps, pour prevenir les maux de 1847. Quand il voit les préparations qui se font en Angleterre pour l'emigration, quand il se souvient des maux passes, le gouvernement serait blamable au souverain degre s'il consentait à un delai d'un heure seulement.

M. Papineau.-On s'et gige dans un mauvais procédé. Cette matière mente la considération la plus attentive. Il suffit de porter les yeux sur les tableaux du passé, de se rappeler des souffrances horribles des émigrés entassés dans le fond d'un vaisseau infecte, l'humanité des propriétaires et des conducteurs de vaisseaux pour e convaincre de l'argence d'un remêde et pour empecher que nous sayons plus surcharges les qu'ailleurs. Rien ne doit être arrêre aujourd'hui, une loi existe, qu'elle reste sans modification en attendant que le sujet puisse être repris et considéré en différents temps et en divers aspects. Il amait fallu un bill imprimé sur lequel on arrait laisse en blanc les sommes à imposer. On pourrait se conformer aux lois existantes en Angleterre et aux Etats-Unis. En legislatant il ne faut rien adopter sans avoir un motif bien fort d'après lequel on agit. Il serait bon d'avoir plusieurs bills distincts a comparer. Le biil qui sera adopté doit être bien conforme aux intentions exprimées par le larreau colonial, sur d'avance qu'il ne sera pas sanctionné sans e'a. Pourtant le bureau coloniai doit ignorer beauccup de choses qui nous touchent de t ésprès. Ce qui se passe à la station de la Grosse-Isle, à la Pointe St. Charles, en Haut-Canada n'a pas pu étre etadie au bareau colonial; c'est a la chambre à considerer ceta, c'est à elle à fixer la somme et à régler la manière du départ. La chambre sera génée par les règles de l'assemblee si eile a vote d'abord une telle somme et qu'elle soit obligée d'en voler une autre plus tard oans la même session. Rich ne doit être passe immédiatement, s'il est à présumer qu'il différe des vues du hureau colonial et qu'il faille l'amender ensuite. Avant d'amender les actes existants, il serait bon de prendre 24 heures ou deux fois 24 heures pour considerer les nouvelles dispositions et les comparer, avec les dépenses de l'année dernière.

L'emigration d'Allemagne riche et pleine de figueur est immense aux Etats-Unis et à la Nouvelle-Orleans surtout. Si les lois du Canada ne sont pas aussistingentes que celles des Etats, nons aurons toujours une immigration pauvre et maladive a cause de la modicite du prix. Il fant du délai pour considerer plus attentivement tout is cos circonstances. La commerce de l'emigration ressemble beaucoup à la traite des nous. Oni, l'emigration alandaise est un commerce, ct un commerce plus barbare que celui des esclaves Dans ce dernier commerce les proprietaires de vaisseaux et les capitaines on intérêt à conserver in vie et la sante a leurs passagers, dans le commerce de l'emigration, les proprietaires et les capitames trouvent beur intérêt dans la mort de feurs passagers, a les jeter pardessus le hord, plus il en périt mieux c'est pour eux. Amsi pour l'avantage des émigrants et pour celui des habitants du Canada, il faut des mesures strictes pour la repression de ces crimes. Avant que les membres puissent donner leurs concours a aucune mesure, des details sont requis, sont de | taxe additionnelle de 20s. soit prélevée sur chanécessite, la précipitation serait manyaise. Autrement il fandrait être dispose à passer plusieurs. bills consecutifs. Une autre cause des maux des emigrants est le choix que l'on thit ordinairement des vaisseaux de dernière classe. Les trajets sont plus longs et les émigres entasses dans l'espace étroit ou on les places, croupi-sent dans la mal-propreté, contractent des maladies et se déciment. Qu'on exige donc des vaisseaux d'une menteure classe où les passagers seront mieux traités et qui n'apporteront pas avec cux la maladie, la souffiance et la peste. Il est à désirer que les capitaines soient informés des dispositions de la colonie avant le départ C'est lei l'occasion de demander des informations là-dessus. Sait-on de l'autre côté de l'Atlantique les choses telles qu'elles sont? Sait-ou que la quarantaine à la Grosse-Isle n'est presque plus habitable? Sait-on que la partie qui n'est pas couverte de morts en putréfaction n'est qu'un roc nu impossible à creuser? S'il en est a asi il fant donc se disposer à déplacer la puarantaine. La première fois que la quarantaine a éte établie pour les fins d'émigration, on a fait des explorations et on a cru que la Grosse-Isle scule était propre à ce but. Aujourd'hui pour trouver une station convenable il faudrait peutôtre aller à 30 ou 40 lieues au-delà de Quebec. Dans ce cas quelles difficultés n'autait-on pas à porter des secours alimentaires et médicaux aux malades détenus là. Et pourtant pour empéchér que Quebec, Montreal, Toronto et Kingston ne soient infectés des fièvres pestilentielles une station est nécessaire. Que tout cela soit hien e msidéré avant de passer des mesons avant d'établir une loi, et que cette loi soit modefée sur colles d'Angleterre et des Etats-Unis. Mr. La Fontaine ne s'oppose pas à ce que la

chambre aule en comité, il veut sculement, faire remarquer qu'on s'eloigne de la procedure ordinnire, etc. M. le Proc. Gen. Sherwood, dit que l'hon, membre a parfaitement raison de dire que la correspondance relative à l'emigration leven : être mise devant la chambre, avant d'entimer la discussion, etc. La responsabilité de nes procédés pèse sur le ministère et il craint plus cette responsabilité que celle d'amener

L'élection des Trois-Rvières à aussi occupé | pas à la formation d'un comité. L'At geterre | de suite la question en avant. Il n'y a pais de state in question en assault etre en vije para retarder un instant. La loi dort être en vijeen Angleterre le plutot possible afin d'Etre conne de ceux qui se proposent d'enogrer duant le prochaine saison. Il espérait que la chambre passerait le bill assez à temps pour l'envoyer et Angleterre par cette malle.

M. Aylwin. L'hon, membre a beaucon parlé de responsabilité mais peut-être qu'il ne croit pas que la responsabilité de l'introduction et de la passation de ce bill retombera sur les ministres. On a réferé pour les informations aux journaux qui, dit-on, out contenu tous les documents qui ont été publies sur cet impir, tant sujet. Il n'en est pas ainsi. Si on ne four. nit pas à la chambre toutes les informations nécessaires, sur ce que l'on pense et sur les dis positions qu'on nourrit en Angleterre et en fr. lande à ce sujet, le bill qu'on passera n'aun qu'une courte existence et n'ubtiendra pas les fins qu'on se propose.

M. Boulton repond que tout delai ferait perdre tout le bien qu'on peut en attendre. Dans trois semaines peut-être des milliers d'émigrants se mettront en route. Le peuple du Haut-Canada a présenté une pétition à la chambre et

il espère que le bili passera immédiatement.

M. Baldwin. Toute la chambre désire faciliter la manière de procèder en cette matière, Pour lui-même, afin de mettre tous les obstacles de côté, il permettra que les résolutions soient prises sous la responsabilité des ministres, se réservant le droit d'altèrer les dispositions faites en comité, bien que pour le présent, il y consentit seulement en vue de faciliter la passation du bill avant vendredi.

L'orateur laisse son siège et la chambre se forme en comité pour procéder.

M. Prince est appele au fauteuil de la présidence.

Le procureur-général Badgley propose qu'une taxe de 104, soit preferée sur chaque pas-agra, anns égard à l'âge, qui arrivera au port de Muntreal, out au port de Québec, 20-, sur chaque passager qui acrivera entre le 10 de septembre et le ler d'octobre, tous les ans ; et 30 . pour chaque passager arrivant après le ler jour d'octobre, chaque aprice.

M. Boulton (Toronto) est en faveur d'une taxe imposée sur les vaisseaux portant des passagers au de-là d'un certain nombre, à tant par tonneau.

Il est d'opinion de faire retomber les fraiset la pénalité sur les capitaines et non sur les passagers, lorsque le nombre prescrit serait sur-

M. Cayley, dit que tous les ans le gouverne. ment fait des dépen-es pour transporter les émigrès au lieu de leur destination ; cette dépense pisqu'à présent a été converte par une taxe de is, par tête et un octroi du gouvernement im érial, ce qui a été suffisant jusqu'à j'année desmère, et la suggestion oui viert d'être faite, si che est adoptée, détruira ce fond.

M. Sherwood pense que son collègne de Toronto a tort de supposer qu'il obtiendant des presagers riches et en santé, en pensant qu'ils aimeraient mieux payer 5% de plus pour être conforablement tenus. La loi contient quelque chose de semblable à ce que l'hon, membre suggére, car elle exige que chaque passager at l'espace en superficie de 12 pieds. Le ministère a dépensé une somme de £16,009 cu £16.000 l'année dernière pour les émigres.

M. Budgley doune certaines informations et ertains details sur l'émigration des Etats-Unis comparée à la nôtre. Il est en faveur de la capitation, mais if no year angune distinction entre pauvre et le riche. Il laisse à la chambre de décider, le gouvernement propose 10s.

La motion emportée.

Le procereur-général propose alors qu'une que enfant qui ne serait pas membre d'une famille d'émigrant: à bord, ou idiot, sourd, muet on infirme, et sur toute personne au-dessus de 60 ans, sur toute venve avec un on plusieurs enfants on one femme queleonque avec un ou plu-isurs enfante, n'ayant pas son mari, et sur toutes les personnes on cafants qui, suivant l'opinion des médicins, devront rester à la charge du pays permanement.

M. Boulton. (Norfolk.) ne pense pas que la pénalité puisse être trop grande sur les sourds et muets, les aveugles, les idiots et les infirmes. L'emigration de cette province ne peut être comparée à celle des Etats-Unis qui vient par-tionhèrement du Nord de l'Europe, et pour la quelle une taxe de 5s. peut être suffisante. Il est évident que le cas n'est pas semblable ich. Il fait motion qu'au lieu de 20s, la capitation sur ces personnes soit de £10.

Dr. Nelson dit que les individus qui ont engage ces infirmes à venir ici se sont rendus coude plus que d'un meutre en le fesant; parmi ces gens, il y a des marchands, des propriétaires de terres, pour ne pas dire de ministres de la couronne. Il connaît quelque chuse de la maladie de ces malheureuses victimes. Ce n'est pas un fléau, ce n'est pas une peste; ce n'est pas une énidémie, ni une visite du roi des rois, mais c'est la cruame et la méchanceté de ces hommes inhumains qui chas ent ces malheureux de la terre de leur naissance et les enveyent aux milieu de la douleur per r sur nos fe vages. Il seconde la motion de l'hon, monsieur qui vient de parler.

M. Gugy est d'avis que les moux de l'emigration en grande partie doivent être attribués à l'inhabileté des chefs à la tête du département de la Grosse-Isle. MM. Robinson, Aylwia, Christie Cartine et W. Christie, Cayley et Watts rendent hommage la conduite du Dr. Douglass, auquel le Col-Gugy fesait allusion.

Après quelques débats pour et contre, la risolution te le que proposée par le ministère su adoptée. Mais MM. Baldwin et La Fontaine nevoulurent pas en prendre la responsabilité, ils la laisserent poser toute sur le gouvern ment. Il consentent à son adoption seulement pour te

miner sur cette uffaire avant le départ de la ? malle ang'aise.-Ajournement.

MERCREDI, I MARS 1848. Après les affaires de romin . M. le procu em géneral, seconde par M. Cayley, demande le concours de la chambre dans les différentes clauses de l'acte d'émigration passées en comité la veille.

Le docteur Boutillier propose de substituer

£5 à la place de 20s.

M. Badgley s'y oppose, assure qu'il est que ce serait arrêter l'emigration complètement et détruire entièrement l'effet du bill, vû que le capitaine chargerait autant qu'il pourrait £5 en addition à ses charges ordinaires.

M. Aylwin .- On a fait allusion hier à la taxe dans l'état de New-York- La les capitaines de valueaux s'abligant par un bon et donnent cau-tion pour £50 que les passagers ne seront pas à charge à l'étate. Il ne veut pas imposer les mêmes obligations ici, mais il veut protéger le pays par une loi qui empêche l'épidémie qui a déjà deux fois ravugé la province. Quo: so hâte-t-on tant maintenant 1 Si ça pressait tant pourquoi n'a-t-on pae introduit un bill durant la de mare session ? Pourquei encore ne pas assembler le parlement plu:ot, etc. L'hon. membre vote pour l'amendement ; il croit que ça le déchargera d'une grande responsabilité que le présent cabinet est pret à prendre et qu'on a représenté comme très-grave, mais qui en fait n'est rien du tout.

Dr. La Terrière. Sur une question, l'aven'r pour ainsi dire du Canada, je crois ne devoir pas donner un vole silencieux.

Dans le cours de la discution sur cette mesure, l'en a lancé bien des traits, des philippiques sur la rapacité, l'inhumanité des laud-lerds irandais—sur le gouvernement même de la me-tropole qui, pour se débarasser du surplus de la vermine permanente qui le dévore de toutes lans, la verse impitoyablement dans ses colones, comme le seul moyen, le seul expedient qu'il puisse adopter pour s'en débarasser, et pie enir de plus grands malheurs, qu'une arnée de 30 mille hommes (autre vermine qui device l'etar) a poine à donnéer.

L'invasion de c's matheureux l'année dern'èle a coure à la province 160 milles louis sorta de la caisse publique, cans mettre en ligne di compte les charites individuelles, qui de passeraient beaucoup cette somme si tout etan suppate. Voda de la taxation, volontaire, impossible que ça fut autrement si vous voulez, mais co n'e, est pas moins une lourde taxe.

La peste importée avec toutes ses faces hidanses de miscre, laissant une troinée de cadavier, denuis le beu même de leur embarquement justo a ceiui de leur dernière destination s'est regandue dans toute la province (quoieu'en disaient et disent encore certains medecins, parmi Laqueis piusieurs en ont ete victimes, entre as tres le desinfecteur par excellence qui est mon & Queliec l'autonine dernier en forme d'apologie pour sa trop grande foi. Prêtres, religiouses et un grand nombre de personnes que l'appas dugain ou autrement mettaient en rapport avec les pertiferés out semblablement succombés.

Contre de tels faits, avec la cerntude, l'ir formation, que mus donne même le gouvernement ce la metropole, qu'il re prepare une nouvelle trossade pour l'invasion des Canadas, devousthous un instant heliter et ne pas pro ester contre one telle invasion, smon la repousser par la force, mais an moins en diminuer sa force oumérque par la passagua d'une nonne soi qui Lous garantirait des consequence d'une telle émgration pour prevenir les facheuses consequences d'un avenir qui ne peut pas être bien clogue si nous n'y apportons point le reméde.

Jamais le Canada n'a été dans une telle perturbation. C'est une autre irruption d'algonquins et d'Iroquois, autrement dangéreuse, car elle apporte avec elle ici tous les vices. Conséquence palli ureusement d'une extrême civilisation Ces hommes qui n'ont rien à perdre mais tout ègagner arrivent ici ulceres et le cœur plem de fiel des injustices qu'ils ont éprouves ailleurs.

Les premiers se battaient, massacraient pour purger le sol de leurs envahisseurs; vivaient de leur chasse et de leur pêche. Ces derniers, il faut les nourrir, vetir et de plus leur donner des terres gratuitement pour s'en débarasser, lors que nous pauvres natifs, nous ne pouvons point en obtenir sans bourse déliée, on nous soumettre à des conditions qui font la fortune des spéculateurs de cette marchandise en nous ruinant

L'argent tiré de la cairse publique pour secouir les malheureux émigrés aurait pu opérer des améliorations publiques, demandées de cession en session, particulièrement dans le district de Québec, entre autre des jettées on des débarcadaires pour encourager la navigation par la vapeur, et mettre en rapport journalier une pom de 160 à 200 mille habitants sur les deux tives avec l'ancienne capitale. Le tiers de l'arrent dépensé pour secourir l'emigration aurait pu effectuer cette grande amélioration, et il nous faut attendre! Je ne purlerai pas de la bonne ou mauvaise conduite des personnes chargées de nos lazarets, entre autre de la bonne vache à lait la Grosse-Isle. Je n'en sais rien. Je ne h'amerai pas pour le passe notre administration de ce quelle n'était pas en mesure de faire face au gand complet à l'émigration lors de son a rivée.

Toute autre adminstration aurait été probeblement pris au même depou vu. Mais avec l'expérence que nous avons du pasié, si notre gouvernment re ponsable n'est point une chihiere, que ça soit Pierre, Jacques, John on Harry oure les mains desquels tombe notre avenir, toujours le gouvernement actuel doit vouioir la Passation d'une bonne loi de quazi restriction p ur prévenir si c'est possible les malheurs une emigration semblable à celle de l'année

l'y ai sérieusement pensé depuis la discussion d'hier soir, et je serais d'avis de toxer l'é- cette épreuve.-Communiqué.

migration de manière à ne recovoigiei que ceux qui ne nous seraient point à charg. Un louis n'est pas suffisant pour les idiot, avengles cu infirmes ou d'autres genres- £5 et même £10 ne scraient pas trop.

Je sais que lorsque l'Ang'eterre veut une chose dans ses intérêts, elle en a les voies et les moyens. Le pauvre céleste empire a eu beau réprouver l'introduction de l'opium, crier à la demoralisation, à l'empaisonnement de ses sujets, la contrebande et le canon ont été contre ces pauvres gens des arguments victorieux, mais je doute que l'Angleterre voulut se charger de la responsabilité odicuse de nous empoisonner da surplus de sa population exubérante, si nous protestons par une bonne loi pour en restreindre ici l'introduction.

Dr. Neilson dit que si l'émigration devait continuer à l'avenir semblable à celle de l'année dernière, il voterait pour aucune taxe afin de l'empecher. Selon lui cependant il faut distinguer entre de pauvres gens malades ou idiots Qu'on doit empécher d'entrer dans le pays et les personnes fortes et industrienses qui peuvent être utiles au pays. Si les ministres peuvent démontaxe de £5 peut empêcher cette dernière classe d'émigration ou mettre en danger la sanction du bill par le Gouvernement Impérial, je voterai contre l'amendement etc. Selon lui, il n'y aurait plus le même geore d'émigration parce que les propriétaire de vaisseaux ont découvert que ce commerce ne paie pas-

M. Chauveau pense que la responsabilité des ministres dans le moment actuel n'est rien du tout. La responsabilité véritable pèse sur la majorité de la chambre. Cependant il voternit contre l'amendement s'il croyait que le gouvernement anglais à cause d'icelm, fut disposé à ne pas le sanctionner. Il ne croyait pas qu'on voulut jeter sur nous les aveugles, boiteux, inficmes et idiors. Il croyait qu'un lieu d'une obligation ou taxe de £5, il serait mieux d'unposer une taxe absolue de £2 etc.

MM. Cayley, Cameron, Sherwood prennent part aux debais.

L'amendement fut alors rejeté par la division

Pour .- Aylwin, Bontillier, Canchon, Chabot, Four.—Ayiven, Bonniner, Camenon, Chaose, Chauseau, O achesnay, Damas, Fonier, Fourager, Fourquin, Godflet, LaTerriere, Laurin, Lenneux, Mirquis, Papineau, Sauvageau, Scott, (Down Madagnes) Tachés.—19.

Madagnes) Taché,—19.
Cos ran:—MM. Badgley, Baldwin, Beat, ion, Beli, Badhon, (Vorjell) Badton, (Toronto) Brocks, Breit, Carroll, Cameron, Cayley, Interto. Crysier, Davignon, Dramanond, Egan, Flint, Gogy, Hall, II dines, John, Johnson, LaFontaine, Leshe, Lyon, MacNan, Malboch, McConnell, McFarland, Merritt, Meyers, Mongenais, Morrison, Nelson, Notman, Price, Robieson, Scott, (Bytown) Sherwood, (Bro kelle) Sherwood, (Toronto) Smith. wand, (Bro kville) Sherwood, (Toronto) Smith, (Durham) Smith, (Frontenae) Smith, (Wintworth) Stevenson, Thompson, Webster Wethenhall, Wil-

E isuite le bi l'fut lu une première, une seconde et une troisième fois et finalement adopté

~50.

MOTVELLED DIVERSES ----E)---

Le Chronicle de Québec, dit que d'après des états officiels il appert que le nombre des désertions de materet au l'est de Québec, durant l'année 1847 s'est élevé à 3,519 !

inconnes .- Il y a en la non dernière deux incendies considerables en cette ville. Le feus'est déctaré presqu'en même temps dans la rue Ste. Hermine, près de la rue Craig et dans la grande rue du Faubourg St. Laurent. Dans le premier fen 12 a 15 maisons et un grand nombre de batiments out éte consumes. On esture la perte à plusieurs milles louis. On ne comuit pas le montant des assurances, mais on nous informe que l'Assurance Mutnelle de cette ville me perdane £300. Dans le second feu une seule maisen a été consumé. La perte s'elève à apeu-prés £1500.

ELECTION MUNICIPALE .-- C'est lundi prochain qu'ont lieu les élections en cette ville, on espère que tout se passera paisiblement. Nous engageons fort nos concitovens à s'assembler et à faire leurs préparatifs pour nominer des conseillers capables et actifs.

LA NOUVELLE-DOSSE.-Les derniers avis de cette province nons disent que les honorables Joseph Howe, James B. Unincke et F. W. Desbarres, qui ontrendo leurs sièges vacants en acceptant les places de Secrétaire Provincial, Proemeur et Solliciteur Géneral, ont fait de nouveau appel au peuple et que des writs d'élection sont sortis pour Halifax, cap Breton et Guysborough.

James McNab, qui réprésentait le township d'Halifax dans l'Assemblée, a resigné, étant eil Législatit comté que s'adresse M. Howe.

JOURNAL D'AGRICULTURE.-Nous avons reçu la partie angialse de cette utile publication, pour le mois de mars, qui contient comme les précédentes une foule d'excellents articles.

CHLOROFORME. - Le Docteur Perkin Nichols de Varennes, a fait usage du Chloroforme, le 23 do courant, dans une amputation d'une jambe et a'un pied sur la personne de Joseph Lauzon qui s'etrit gelé dans le mois de janvier dermer. Le Dr. Nichols était assisté de Messieurs le Dr. R. Weilbrenner de Boucherville : du Dr. Boyer et du Dr. Peltier. de Montréal ainsi que du Dr. Princhaud de Varennes. Le temps employé à fare l'opération a été de cinq minutes.

Les Messieurs sus-nommés ont administre le chloroforme durant une heure et denne nvec la nius grande précaution et le plus grand soin, sans que le patient en ait ressenti le moindre effet. Une once de chloroforme a été dépensée durant

LA LECTURE DU COL. TACHÉ .- Demain soir le co!. Taché donne une lecture sur " les ponvo'rs physiques chez l'homme" devant l'Institut Canadien. Le sujet est intéressant et nous ne doutons nullement qu'il sera bien traité. Render Le sujet est intéressant et nous ne vous de honne heure, si vous voulez avoir une place, parce qu'il y aura foule.

Che. M. Delisle, ecr., à anj and hui subi son examen pour être admis à la profession d'avocat, s Juges de Circuit du District de Mondevant ' treal. Il repondit d'une manière satisfaisante aux différentes questions de Droit Civil et Criminel qui lui furent adressées par A. Giard et R. Roy, cers.

James Carroll, convaineu de meurtre et condamné à être exécuté ce matin, suivant la Minerve d'hier, a obtenu un sursis de Son Excellence jusqu'au 24 du comunt. Nous espérons que pendant ce délai la peine de mort sera changée en une réclusion perpetuelle au pénitentiaire.

La soiréee à Monklands, donné mardi dernier par Son Excellence le gouverneur général et lady Elgin a été des plus splendides. Jamais on n'avait encore vu à Montréal une réunion aussi nombreuse et brillante. Elle se composait toute l'élite de notre société. Les étrangers surent présenté a Leurs Excellences par le colonel Tout était Antrobus aide de camp provincial. si bien disposé que ma'gré l'exiguité des appartements, la foule pouvait circuler avec facilité et Les tables étaient surchargés des mets et des vins les plus délicats. Les nombreux quadrilles qui se formérent bintôt après l'arrivée des convives se prolongèrent jusqu'à 2 heures du matin. - Minerve.

ETATS-UNIS ET MEXIQUE.

Le traité du Mexique est encore enveloppé dans les langes du message présidentiel qui l'a transmis au sénat. Toutefois, des indiscrétions, émanées soit des ministères, soit des ambassades d'Angleterre et de France, qui, l'une et l'autre, en ont reça, dit-on, le texte efficiel, on lyre an public, non plus culement le sommaire des conditions, mais la substance des articles qui le composent. Voici quelles seraient d'après cette analyse, les stipulations arrêtées cetre les négociateurs.

Sespension immédiate des ho tillités .-- Fixation des limites entre les Etats-Unis et le Mexique par une ligne partant du golfa a trois lieues de la terre, remontant par le milieu le cours du Rio Grande jusqu'a son, point d'intersection avec la frontière sud du Nouveau-Mexique, puis, de là, au Nord, jusqu'à sa rencontre avec le piermer bras du Gda : descendant le cours de ce bras jusqu'an Colorado, et suivant enfin la ligre qui separe la haute et la ba-se Californie jusqu'an Pactique, où elle vient aboutr à une lieue au sud de San Diego. Garantie des droits de tonte espèce aux citoyens mexicains déjà établis sur les territoires ainsi cédés, s'ils prétent serment d'obéissance aux Etats Unis, et, smon, liberté de se retirer, en disposant de leurs biens comme ils l'entendront.-Recongonvernement mexicam-Reconnaissance des concessions analogues faites par le gouvernement mexicain dans le Texas, antérieurement à 1826.— Paiement d'une somme de 15 millions de dollars, par les Etass-Unis, au Mexique : dout trois mil-lions comptant, et le reste sont à des époques dé-tarnistans, suit car l'amission du titres du dette à terminées, seit par l'émission du titres de dette à 6 pour 100, rachetables par les Etats-Uois, aux chaix des deux gouvernements.—Paiement par les Enats-Unis de toutes les indemnités et réclamations des citoyens américains contre le Mexique. - Renouveilement du traité de commerce de 1831 pour un terme de huit aunées.--Evacuation du territoire mexicain dans les trois mois qui suivront la cantication, a moins que la saison des maladres n'y mette obstacle.--Remise des domanes au gouremement mexicain, sanf reglement des comptes entre les deux pays.

A côte de ces articles principaux s'en fronvent d'antres relatifs au mode d'exécution du traité; l'un d'eux stipule que la fixation des liraites aura hen d'après la carte du Mexique de Disternal, pa-bhée à New-York en 1847.

Il y a dans l'ensemble de ces conditions une in-tention évidente, de la part des Etats-Unis, d'éviter tonte eximence excessive, et d'adopeir tontes les aspérités auxquelles s'étaient heutées les négocia-tions de Tacubaya au mois de septembre dernier. Ainsi, tandis que les compensations faites au Mexique restent les mêmes que dans l'oltimatum du mos de septembre, on lui laisse la Basse Californie, la clause relative à l'isthme de Tehnamepec disparait, et les reserves trop explicites et trop absolues faites alors au sujet des marchaudises im-portées sous le régime américain, ont fait place à la vague expression de "règlement des comptes des douanes?"—(Courrier des États-Unis)

L'EX-PRESIDENT J. Q. ADAMS. Né dans le Massachussetts en 1767, J. O. Adams

était entré dans la vie publique en 1781, à l'âge de quatorze aus comme secrétaire de légation pres mi da Russia. Après être rentré dans si la con de Russe. Apres etre rentre dans sa pa-trie pour prendre ses grades à l'université d'Har-vard, et terminer son droit, il repatit en 1794 pour l'Europe, en qualité de ministre près le gouve me-ment Néerlandais. De cette époque a 1817, il remplit successivement divers postes diplomatiques auprès de presque toutes les cours européennes, et fut avec Henri Clay et Albert Gallatin l'un des si-rentaires du ferneux traité de Grand. Munitre tot avec Henri Clay et Albert Gallatin Pan des si-grataires du fameux traité de Grand. Ministre d'Etat de 1517 à 1821, il fut élu président en 1825. Entin en 1831 il prit possession à la chambre des représentans du siège que la mort seule devait lui faire quitter à Pâge de 81 ans. Durant cette lon-gue carrière, John Quincy Adams à rendu à son pays d'érnimens services. C'était un caractère brillant, poussant ses convictions jusqu'au fana-tisme; mais son éloquence avait la qualité de ce défaut, si nous pouvous nous exprimer ainsi ; elle était empreinte d'une cut lation philosophique et parfois mystique qui lui donnait une grande puisparfois invitique qui lui donnait une grande puis-sance. The old cloquent man, le vicillard éloquent, rel était le surnom donné par l'opinion publique à John Quincy Adams. Si son esprit n'était point evennet de quelques préjugés, son cœur était droit, et ses erreurs consciencieuses. La douleur causée par sa perte a été d'autant plus vivement senie, qu'avec lui disparait un des derniers liens qui unis-saient l'époque actuelle à la glorieuse période de la révolution américaine.—Cour. des E. U.

Naissmer.

Mercredi à Québec, la Dame de Chs. N. Montizambert, écr, a mis au mon le un file.

Mariages.

En cette ville lundi dernier, M. Jean-Baptisto Lubelle, organiste, a Dile. Joséphine Roy, troisième file de Pierre Roy, écr., de Lacadie. Au Châtean-Richer, le 23 fêvrier dernier par le rêul. M. E. E. Parent, M. Lonis-Ovide Rousseau, étudiant en droit, à demaiselle Luco Bauchiard, institution

A Québec, le 24 favrier, à la chapelle St. Louis. par le Rével. M. Casault, Siour Ziphirin Vandry, à D.le. Joséphine Howison, tous deux de cette ville.

Deces.

En cette ville, lo 29 ult. Dama Saphie Dazery, ber dette vine, in 25 air. Dans Dans Dans Dans, 6514e de ful P. Anable Dòzòry, der., Agès de 31 ans. Elle laisse pour déplorer sa parte un époux et plusieurs enfants en bas âge. Dance, bane, gâ réreuse patiente dans l'a lversité cette dame posédait Pestime de tous coux qui la commissaient. Elle montra durant sa douloureuse inala lie, comilien olla avait pratiqué les vertus chrétionnes.

ASSOCIATION

ST. JEAN-BAPTISTE. ASSEMBLEE GENERALE.

'ASSEMBLÉE TRIMESTRIELLE de tons les Membres de l'Association aura lieu d'après la 25e section des règlements, LUNDI prochain, le 6 Mars courant à 7 heures du soir, à l'Hôtel de Québec. LUDGER DUVERNAY,

3 mars, 1849. Ordonnateur.

INSTITUT CANADIEN,

LECTURE PUBLIQUE.

R. le Lieut colonel TACHE' DAG M fera une
TELESTURE de us tot Silles de l'Institut Canadien,
rue St-Gabriel, SAMEDI, le 4 Municariuit, à nert
houres prévises du soir, sur "Le diveloppement des forces physiques chez l'homent."
Des sièges seront réservés pour les DamesPar ordre,
V. P. W. DORION, S. A. I. C.
3 mars.

COURSES AU TROT

Ly aura, si le temps le permet, Lundi, le 6 MARS prochain, a Dix houres de l'avant Midi, aur la glace via avis la villo des Trois-Rivières, trois Courses au Troi, savor: —
La primière, de £3, ouverte à tous les Chavaux de la Primière de £3, ouverte à tous les Chavaux de la

rovince, entrée 101. La deuxième, de £3, ouverte à tous les Chevaux du District des Trois-Rivières, entrée, 7s. 6.
La troisieme, de £2 10s. pour les chevaux de la seconde classe de cu District, entrée, 3s. 91.

Il y aura aussi une course de pictons, le premier arrivé aura £t 1 s.; le diuxième, 15s.; le troisième, 7s. 61.; la quatrience, 2s. 6d. la quatrionie, 2s. 6d. Trois-Rivières, 23 fáv.

AVIS AUXINSTITUTEURS DU DISTRICT DEMONTREAL.

"ASSEMBLE'E tri nestrielle de l'Association des Ainstituteurs du District aura lieu MARDI le 7 MARS dus la salle de l'Institut Canadien, à DIX heures pré-cises du matin. Tous sont requis d'y assister. F. X. VALADE, 9-5, debute.

23 fév. 1813.

BANQUE DU PEUPLE.

ES ACTIONNAIRES do cetto Institution sont no-TROIS pir CaN F (3) a été déclaré ce jour aut le Capital payé, payable la o marci le Ier MARS prochain.

Par Ordre

B. H. LEMOINE,

falörier.

BANQUE D'EPARGNE

DE LA

CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL **~**>>

PATRON: Mongr. l'Enèque Cotholique de Montréal. Bureau des Directeurs,

V. Workman, Président. Francis Hineks, A. Lattacque, V. Président H. Mulbolland, John E. Mills. L. H. Holton.

I. Helton, John Tuley, Damase Masson, Joseph Grenier, Nelson Davis.

John E. Mills.
Junob DeWitt,
John Tuley,
P. Beaubien,
J. T. Drummond
II. Judah.
A VIS ustpar les présentes donné que cette institution
A paiera CINQ PAR CENT sur trus les Députs.
Les Deports aout requi tous les jours de dix à trois herres et du six à trut heures d'uns les soirces des samedis et lun liséles fêtres executiers. Les anallestime nour sures et lun liséles fêtres executiers. Les anallestime nour sures et lun liséles fêtres executiers. Les anallestime nour sures et lun liséles fêtres executiers. heures et de six à trut heures durs les soirries des annedis et lan lis (les fôtes exceptées). Les applications pour antres a Tures requerrant l'attention du Bureau devent être envoyées les Jeudis ou Vendredis, và que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement trus les sannedis. Copundant, si les circonstances l'exigeaient, on pourrait s'occuper des domandes ou applications qui seraient faites, auon nutre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Ranne.

JOHN COLLINS.

Bureau de la Banque d'Épargnes de la Cité et du District, Rue St. } François-Xavier. Montréal, 25 février, 1848.

BANQUE D'EPARGNE. DE LA CITÉ ET DISTRICT DE MONTREAL.

EXTRAIT.

ntan; doposé depuis le 31 juillet à cette date.....£47850 7 1 do retiré da.....£34214 3 8

Augmentation depuis le 31 juillet.....£13536 3 5

Bulance due aux Dépositaires ce jour.....£63333 12 2
Par ordre du Bureau,
JOHN COLLINS,
Caissier.

Burean de la Banque d'Epargne de la Cité et du District. 30 Novembre 1847.

ROMUALD TRUDEAU APOTHICAIRE.

No. 111, Rue St. Paul. Montreal.

No. 111, Rue Nt. Paul. Montréal.

"On truvera constanant chaz la sur-sigré, outro de masordiment comblet de remetier et parimeries decuriosités survares, et de tous les réjets d'érlies en or et en argent, les médicaments per deux qui ruivent ; Piulirs végétales de Morsen, de Cooper, de Brandreh de Nofatt & R. ... Elixir Pulmonaire.—Baume de Régisse,—Baume de cerisire sauvage de Vister.—Baume de nille de Toursehn I.—Vermifugs de Viser,—Baume de Nilet & R.—21 fer.

A LOUER. T POSSESSION AU IER M11. Une partie de la MAISON, No. 165, sur la MIII reu Mire Dane, formant un beau MAGASIN et un excellent logement.

-AUSSI-Un CLOB à BOIR sur la rus Bonavanture, d'un ar-pent de front sur trais quarte d'arpents de profundeur, avus grante et netits porte sur la dits rus Bonavanture. Pour les conditions s'accessor à Madama Ve. BARRON, No. 18, rue St. Antoine—17 fév.

ON DEMANDE A U No. 18, Run St. Antoine, UNE FILLE Pour servire. Une Canadianne sera préférée. 15 fév.

BRASSESIE PIGEON.

A. DORAY s'étant retiré de cet établissement, les affilres se farant sous le nom de "Progos, SAUVAGEAU & CIE."

NARCISSE PIGEON.

A. & T. SAUVAGEAU.

Montréal, 9 fév. 1348.

APPARTEMENTS DEMANDES.

N Monsieur Anglais d'airant apprendre le français voulrait louer une ou deux chambres dans une famille Canalismos, avac ou sans la punsion. S'adresser au Bureau de la REVOE CANADIENNE.

12 février, 1848. co

AVIS.

AVIS.

ES affaires ci-devant conductes par JOHN YOUNG

& BENJAMIN HOLMES sous les noms et refeen de Stephen. Young & Cie., seront continuées à
l'avant paules Sussignés sous le non de

HOLMES, YOUNG & KNAPP.

JOHN YOUNG,

BENJAMIN HOLMES,

JUSEPH KNAPP.

Montréal, 1 fév. 1848.

A LOUER,

TN JOLI COTTAGE, grande rue du Faubourg St. Joseph, pres de chez Messre. Dow & Co., trus-convenable pour une petite fam lle avec glacière, un bon puit, jardin, remiso et écurie.

S'adresser à LOUIS DE LAGRAVE, Rue Craig.

Ou à C. A. BRAULT, N. P. No. 3, Faubourg St. Joseph.

MAISON DE PENSION

R Madamo Veuve LEON GOSSELIN, No. 6, run des Récollets. Une salle et une chambre à coucher vacantes—21 janv.

BUREAUX A LOUER.

NS in rue SAINT-VINCENT, No. 15, UNE ou DEUX Chumbres space misch alnuer 4 bon mar-hé.—S'adresser au burcau de la REVUE.—12 fév.

BANQUE DU PEUPLE.

AVIS.

F E3 Actionnaires de cette Institution sont no-I tibés pur les présentes, que l'Assemblée Genérale Annuelle, nura lieu, à lour Bareau, Gain to ruo St. Jacques, LUNDI, le 6ma jour de Mars prochain, à 3 heures P. M. en conformité à la clause XVIII, de l'Acte d'Incorpora-

Par ordre

B. H. LE MOINE, Caissier.

Montréal, 4 fév.

AVIS.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER

ST.-LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE

ES propriétaires de parts dans le Capital de la Compagnie du Chemin de Fer da St. Laurent et de l'Atlantique, sont par cos présentes no tifiés et requis de payor au Trésorier, au Bureau de la Compagnie, No. 18. Petite rue St Jacques, en cette ville, les 5me et 6m. VERSEMENTS de DEUX LIVRES, DIX CHELINS courant, par obaque part.

que part.
Le 5 ne Versement, le ou avant le Ier jour d'A-VRIL, et le 6 ne Versement, le ou avant le lerjour de MAI prochain.

Les personnes qui résident dans le District de St. François pourrant faire leurs patements and agents de la Bunque de la Cité, à Sherhroke en à Stanstead, comme il leur conviendra le mieux pour la localité où elles résident.

Par oidre THOMAS STEERS, Sec. et Trescrier.

BOINING P 8. IMPORTATEUR

B'EDRETELL, EDITERS, ENDIE, ET OBJETS DE FANTAISIE.

ET UBJETS DE POUTTOURSE.

NFORM'S respectuoussment as patrons et le public

En giodral qu'il ouvrea es alsoulits inagazin coins
dus russ Nours Jums et Saint-Virsent, presqu's vis-à-vis
to Palais du Justico, JéuDi prochim le 23 du courant
avec uns collection de murch udisse nouvelles et du dernier goût à laquille il appolle l'attention de Public.

Montréal, 21 déc. 1847,

PLACES DE BANG A LOUER

N offre à louer une ou deux places de Band avanta, gensement situées dans la naf de l'Eglise Paroissiela de cette ville, dans l'aitée de ceute, pissission immédiate d'administration de la Revue Canadienue.

L'ALBUM

Littéraire et Musical de la Revue,

COMPRENANT LES 12 LIVRAISONS DE 1847. CEUX qui désirent se procurer ce volume feront bien de ne pas tarder. Le nombre d'exemplasres que nous avons à vendre, étant malheureusement très limité.—PRIX: 20s.—Elégamment relié, 24s.—Ecrire Franco.

CORPORATION DE MONTREAL.

S'BUREAU DU TRESORIER DE LA CITE, Hôtel-de-Ville, 16 aout 1847.

A VIS public est par le présent donné à tous ceux qui doivent à la Cité de Montréal, pour Cotisation, Corvée, Taxe sur leurs chevaux, ou autrement, de venir

Avis public est de plus donné que les livres des coti-seurs pour les Quartiers Ste. Anne et St. Antoine, pour l'année courante, sont préparés et sont filés dans le Bu-reau du Trésorier de la Cité, et sont prêts à être examinés par le public afin que ceux qui se croiront lezés par les cotisations ou par les sommes chargées sur leurs propriétés, meubles ou immeubles, puissent faire application au Conseil de Ville pour telle diminution que les circonstance de leur application peuvent justifier; pourvû que telle ap-plication soit saite d'ici à trois semaines de cette date. Un Comité du Conseil sera nommé pour faire droit sur les applications, lesquelles doivent être adressés par écrit et laissées au Bureau du Trésorier de la Cité accompa-gnées de Baux ou autres pièces justificatives.

ED. DEMERS, Trésorier de la Cité.

ECOLE.

19 aout.

Medecine et de Chirurgie.

ES lectures à cette école, incorporée, commenceror le ler NOVEMBRE prochain, et siniront le DERt NIER D'AVEIL. Les lectures, à l'avenir seront donnéequ'en français, comme suit :
L'Anatomic......Dr. BIBAUD.

La Pratique de la Médecine ... "ARNOLDI.
La Pratique de la Médecine ... "BADGLEY.
La Chirurgie ... "Monko.
La matière méd. et la thérapeutique J.E. CODERRE
La Chimie ... "SUTHERLAND
L'Institut de médecin ou physiologie "PELTIER.
La médecine légale ... "BONE" La médecine légale..... "BOYER.
La Chimique Médicale.... "BADGLE BADGLEY.

La Clinique Chirurgicale "ARNOLDI. N. B. Les élèves qui auront complété leurs cour cette école pourront avoir le dégré de l'Université du Collége McGill d'après un arrangement fait entre ces deux institutions, et en prenant un "Annus Medicus," à ce collége. WILLIAM SUTHERLAND,

2 sept. 1847.

Portrait de Jacques Cartier.

A la sollicitation de quelques citoyens, M. THOMAS HAMEL, artiste de Québec, s'est décidé à publier une lithographie du Portrait ci-dessus, si toutefois le public paraît disposé à l'encourager. En conséquence, le soussigné prendra les noms des personnes qui vou-draient y souscrire. Des littes appet décades des draient y souscrire. Des listes seront déposées chez MM. les Libraires de cette ville. Souscription: 5s. G. N. GOSSELIN, Montréal, 4 nov. 1847.

AVIS.

OUTES Personnes qui ont des reclamations contre la succession de feu JOHN EASTON MILLS, Ecuyer, en son vivant Banquier de Montréal, sont priées de les présenter pour être réglées, et celles qui doivent à la dite succession de payer sans délai le montant de leurs comptes, au bureau occupé ci-devant par le dé unt rue St. François-Xavier. WILLIAM LYMAN,

Procureur de Mme Hannah Lyman Mills Montréal, 26 nov.

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.

MARCHES AVANTAGEUX

POUR LE COMMERCE ET LES FAMILLES.

LOUIS PLAMONDON, se proposant de faire au printemps prochain de grandes améliorations à son Etablissement actuel, désire fondre son fond de Magasin. A partir de ce jour il sera fait une réduction considérable sur les prix ordinaires. Les effets et mar-I chandises seront vendus à bien peu de chose au dessus du prix coutant, etc.

CORPORATION DE MONTRÉAL.

Mentréal, pour Cotisation, Corvée, Taxe ou autrement, sont notifiés de PAYER IMMEDIATEMENT entre les mains du Trésorier, à défaut de quoi ELLES SERONT POURSUIVIES pour le recouvrement du montant de leurs dettes, sans distinction.

ED. DEMERS. Trésorier de la Cité. Bure u du Trésorier de la Cité, 15 septembre, 1847.

VERNIS SUPERIEUR.

POUR TUYAUX DE POELES!

A vendre par M. PARKER & CIE. Pharmaciens, 109, rue Notre-Dame Vis-à-vis la rue St. Jean-Baptiste.,

29 oct.

COMMANDES

RANCE.

ES soussignés expédieront le 21 de ce mois et tous les QUINZE JOURS durant l'hiver des COMMAN-DES pour Livres, Gravures, Cartes géographiques, Globes, Musique, Instrumens de chirurgie, Instrumens de mathématique et autres marchandises de manufacture française. Les personnes, désireuses de leur confier quelques ordres sont priées de les transmettre le plutôt

E. R. FABRE et CIE. Rue St. Vincent No. 3.

17 dèc. 1847.

MARCHAND-TAILLEUR.

E Soussigné, reconnaissant de l'encouragement qu'il a reçu de ses nombreuses pratiques, prend la liberté de les informer, aina que le public en général qu'ayant reçu son assortiment d'automne et d'hiver, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier.

Les personnes désirant fournir leur drap seront servis avec la même attention et la même ponctualité.

CHARLES GAREAU.

LIVRES NOUVEAUX.

E soussigné vient de recevoir de Bruxelles, les ou A vrages suivants: Cavre de Victor Hugo, 8 vols.
L'Amant de la Lune, par C, Paul de Kock, 12 vels.
De l'Allemagne, par Mine de Staël, 3 vols.
Une Fille du Regent, par A. Dumas, 3 vols. Les Quarante-Cinq, par do 4 vols. Louis XIV et son siècle, par do 5 vsls. Mémoires d'un Médecin, pardo 6 vols.
De Paris à Cadix, par do 2 vols.
Le Bâtard de Mauléan, par do 4 vols.
L'Alchimiste, Drame, par do 1 vols.
Christing Preme par do 1 vols. Christine, Drame, par

Les Deux Dianes, par d Vingt ans après, suite des Trois mousquetaires Impressions de voyage par do 4 vols, do 4 vols Tséâtre d'Education par Min de Genlis

Valentine par Geo. Sand Simon par Simon par do
Les aventures de Saturin Fichet ou
la conspiration de la Rouairi 1 vol

par Frédéric Soulié Histoire populaire anecdotique et pittoresque de Napoléon et de la grande armée par Emile Marco Saint-Hilaire.

Les bals masqués par Mine la com-tesse Dash Mademoiselle de La Tour du pin par

do do Voyage en Orient par A. de Lamartine, (Membre de l'Académie Française) Rose et Blanche

Pauline par Geo. Sand Jacques par do Peccenine par do Un Roman en vojage par X. B. Saintine
Antoine par do do
Le lis dans la vallée par H. de Balzac
Histoire d'Olivier Duhamel parFrédéric Soulté
Le médecin de campagne par M. de Balzac
Histoire de la Grandeur et de la Décadence de Cécar

Birotteau par M. de Balzac.
La Tache de Sang par le vicomte d'Arlincourt
Le Procureur du Roi par Jules A. David La Cousine Bette par II. de Balzac.

JOHN McCOY,

Montréal, 27 janv.

LIVRES NOUVAUX. E Soussigné vient de recevoir de Paris les ou E Soussigné vient de recevon de l'ans les vrages suivants, dont plusieurs sont class

9, Grande rue St. Jacques.

ques. Romans de Voltaire 1 vol

Contes, Satires, Epitres, Poësies diverses, Odes, Stances, Poësies mêlées, Traductions, et Imitations, par Voltaire 1 vol Théâtre de Voltaire, 1 vol La Henriade, poë ne en dix chants par Voltaire,1

volume Siècle de Louis XIV par Voltaire Oraisous funèbres de Bossuet Discours sur l'Histoire Universelle par Bossuet Théâtre de J. Racine

Corinne, ou l'Italie, par Madame de Staël De l'Allemagne par do de Esprit des Lois par Montesquieu

Grandeur et Décadence des Romains par Montesquieu Œuvres de Molière

de Boileau Sermons et morceaux choisis de Massillion, précédés de son Eloge Lettres de Madame de Sévigné Gil Blas par Lesage

Œuvres de J. Racine do Rabelais, 9 vols Le Plutarque Franç 4 vols
XIV, X, XVI Siècles.

JOHN McCOY, 9, Grande rue St. Jacques. Montréal, 27 janv.

LIVRES

ES ouvrages français suivants viennent d'être reçus et sont à vendre par le soussigné Grande Rue St.

Arthur, par Engène Suc. 4 vols. 8s. Deux Histoires 1772—1840. 1.—Aventures D'Her-cule Hardi 2.—Le Colonel De Surville par E. Sue, 2 vols. 4s.

La Vigie de Koat-Ven Roman Maritime, par E. Sue Deleytor Arabian Godolphin, Kardiki par do 1 vol. 2s.

Plik et Plok par do. 2s.
Le Morne-au-Diable, par do. 2 vols. 4s.
Thérèse Danoyer, par do. 2 vols. 4s.
Les Mystères de Paris, par do. 10 vols. 20s. Latréaumont, par do. 2 vols. 4s.

Jean Cavalier ou Les Fanatiques des Cevennes, par E. Sue, 4 vols. 8s. La Coucaratcha, par do. 2 vols 4s.

Périodes de la Littérature et des arts, par H. C. Guilhe Leçons de Philosophie Intellectuelle et Morale, par do Paul et Virginie, par J. H. Bernardin de St.-Fierre 3. JOHN M'COY.s.

Annuaires, Albums, Souvenirs, Diaries

ET OUVRAGES ANGLAIS POUR 1848,

E soussigné vient de recevoir son assortiment de SOUVENIRS, ANNUAIRES, ALBUMS et autres ouvrages anglais pour 1848, parmi lesquels sont les sui-

Heath's Keepsake for 1848-Edited by the Countess of Blessington, with beautifully finished Engravings.
Book of Beauty; or Regal Gallery for 1848—with beau-

tifully finished Engravings, from drawings by the first artiste—Edited by the Countess of Blessington.

Fisher's Drawing Room Scrap-Book for 1848, with numerous engravings-Edited by the Hon. Mrs. Nor-

Golden Annual for 1848 Marshall's Gentlemen's Pocket Book for 1848. Wreath, or Ladies Complete Pocket Book, for 1848. Poole's Gentlemen's Pocket Book Gontlemen's Pocket Diary
La Belle Assemblée, or Ladies' Diary Illuminated Pocket Book Pictorial Pocket Book for 1848.

Fulcher's Ladies Memorandum Book and Poetical Miscellany, for 1848. Peacocks Historial Almanack, for 1848.

Ainsi qu'un grand nombre d'autres ouvrages convena-ble pour des Cadeaux de Noel et du jour de l'an. JOHN McCOY, No. 9 Grande Rue St. Jacques.

ALMANAC NAUTIQUE POUR 1848 ET 1849,

Cet ouvrage vient d'être reçu et est à vendre par le soussigné.

JOHN McCOY.

LIGNE DE DILIGENCE



VILLABE O'INDUSTRIE ET

EN PASSANT PAR L'ASSOMPTION

E Soussigné informe le publis qu'il vient d'établir une Ligne de Diligences entre le VILLAGE d'IN-DUSTRIE et MONTREAL, en passant par le Village de l'ASSOMPTION.

Les voitures seront comfortables, les chevaux excellents, et il espère que de toutes manieres les voyageurs

Les diligences partiront de MONTREAL tous les MARDIS et VENDREDIS a 3 heures, P. M. du VIL-MARDIS et VENDREDIS a 3 heures, P. M. du VIL-LAGE d'INDUSTRIE tous les LUNDIS et JEUDIS à 7 heures, A. M. Pour autres informations s'adresser à l'HOTEL QUEBEC, à M. BREAULT, à l'ASSOMP-TION chez Mde MERCIER et au propriétaire au vil-lage d'Industrie.

JOSEPH DESCHAMPS. Village, d'Industrie, 21 janv.

A LOUER.

N VERGER complanté d'arbres fruitiers, pommiers, poiriers, ainsi qu'un JARDIN avec une petite MAISON pour le Jardinier, situé sur le Côteau St Louis, faubourg St. Antoine, voisin de Jos. Donegani, éer. possession dounée immédiatement.

S'adresser à L. DE LAGRAVE, Rue Craig, ou à C. A. BRAULT, N. P. No. 3, faubourg St.

MOULANGES FRANCAISES.

E Soussigné ayant été nommé agent par une mai-son du Hâvre pour la vente de MEULES de Mouson du Havre pour la vente de MEULES de Mou-lins confectionnées en France et faites au goût du pays, prévient les Messieurs qui désirent en avoir qu'ils peu-vent s'adresser à lui. Chaques meules sont composées que de 5 a 6 morceaux et de la grandeur de 4½ pieds anglais elles peuvent venir aussi de toutes autres dimen-sions. Pour renseignement s'adresser chez messrs. E. & V. HUDON, Rue St. Paul. LOUIS DE LAGRAVE.



CHEMIN DE FER DE MONTREAL A LACHINE.

RANSPORTERA jusqu'à nouvel avis, les PAS-SAGERS (excepté le Dimanche) entre

MONTREAL ET LACHINE, A commencer de JEUDI le 25 Novembre, comme

De Montréal De Lachine, 9¼ heures, A. M. 12¼ heures, P. M. 4 houres, P. M. 81 heures, A. M. 11 heures, A. M. 31 heures, P. M.

PRIX:

PREMIERE CLASSE:

A Lachine, 1s. 101d avec bagage jusqu'à control of lbs. mème jour, 2s. 6d. DEUXIEME CLASSE.

A Lachine, 1s. 3d. et revenir le même jour, 1s. 101 d Do. *TROISIEME CLASSE.

A Lachine, 71d

avec bagage jusqu'à 30 lbs.

Enfans audessous de 12 ans, moitié prix, Les passagers partant de Montréal à 81 arriveront pour les Bateaux de Beauharnais et de l'Ottawa, et ceux qui partiront de Montréal à 11½ arri veront pour les Baleaux du Haut-Canada. Montréal, 26 nov. 1847.

DILIIGENCE

MONTREAL ET QUEBEC.



TRAJET EN DEUX JOURS. E public est respectueusement informé que les sous-sig iés ont établi une LIGNE DE DILIGENCE

qui laissera Montreal et Quebec TOUS LES JOURS (excepté les Dimanches.) Elle partira de l'Hotel LEBLANC, à Montréal, Place

de la Douane. Le plus grand soin a été donné au choix de conduc-

teurs soigneux et polis, et les Diligences sont très con-fortables. Les passagers qui les honoreront de leur pa-tronage, seront traités avec le plus grand soin. La Diligence s'arrêtera aux Trois-Rivières, à l'Hotel Bernard et à l'Hotel de M. Ostrom.

Le bureau de la Diligence sera tenu à l'Hotel Le-BLANC, Place de la Douane, Montréal, où il y aura des extras à toute heure. Tout bagage extra doit être laissé au bureau de la Diligence, le soir, où on y portera la plus grande attention.

W. ROBINSON,
T. & T. LECOMTE,
Montréal. s. Hough, Propriétaire,

Québec. Agent à Montréal, Agent aux Trois-Rivières, O. GOUIN. G. LEBLANC.

MAGASIN DE MODES.

3 déc.

ETABLISSEMENT PARISIEN. ADAME ROLIEU a l'honneur d'informer les Dames de Montréal, qu'elle vient d'ouvrir son éta-

blissement de modes AU NO. 157, RUE NOTRE-DAME.

On trouvera chez elle, un grand assortiment d'OBJETS DE MODES, FLEURS FRANÇAISES, CHA-PEAUX, BONNETS, ORNEMENTS POUR CHE-VEUX à sc., à après les dernières modesd sondres et de Parise Habillements, touvrages aus sur com mande.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE.

DE MONTRÉAL.

AVIS est donné à tous les membres qui ont obtenu des prix aux différentes exhibitions qui ont eu lieu pendant l'été, que le montant du prix auquel ils ont droit leur sera payé sn s'adressant à John Frothingham.

Ceux des membres de la Société qui n'ont pas encore payé lan sera elevire qui n'ont pas encore payé lan sera leur sera elevire. payé leur souscription annuelle, sont priés de le faire sans délai, et tous ceux qui ont des comptes contre la société sont priés de les présenter.

S. JONES LYMAN,

30 nov.

A VENDRE

TN emplacement avantageusement situé, Rue Ste. N emplacement avanta souscens. Elisabeth, pour bâtir deux maisons.

—AUSSI.— Une maison à louer dans la mê.ne rue, pour les conditions s'adresser à Mr.

CHARLES GAREAU. Taillear, Rue St. Gabriel, No. 17 17 août, 1847.

MAGASIN

Marchandises Seches.

ROBERT FORESTER a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il vient d'ou-vrir un MAGASIN sur la rue Notre Dame No. 108, coin de la rue St. Jean-Baptiste, là où il offre à vendre un assortiment de Marchandises Sèches qui seront vendus à des prix très réduits parmi lesquels se trouvent les articles suivans:

Drap superfin de toutes couleurs Drap superfin de toutes couleurs
Drap Castor, Drap pilot, Plaid de toute sorte
Cobourg, Orléans, Mérino, Alpacat, Etoffe
Casimire, Couverte, Mousseline de laine, Cashmire,
Flanelle, Indienne Gumghane, Toile fine, Velours de
soie, Rubans de toute sorte, Bas de toute grandeur, Collet
our Dame et Monsieur, Satin, coton de toute sorte et
un assortiment général de châles &c. &c.
Montréal, 2 nov. 1847.

AVIS PUBLIC.

Soussigné, Exécuteur Testamentaire de feue Dame Marguerite Rousseau, en son vivant de Montréal, veuve de feu J. Bte. DeLorimier, écr., requiert par les présentes tous ceux qui peuvent devoir a la Succession de la dite Dame DeLorimier, de lui payer sans delai le montant de leurs dettes respectives, et ceux qui ont des réclamations contre la dite Succession, sont priés de les lui présenter immédiatement.

P. Jos. LACROIX. Montréal, 14 déc. 1847.

Laines de Berlin.

Halle des Odd-Fellows, Grande Rue St. Jacques.

ADAME WALTON a l'honneur d'offrir ses re-merciments sincères au public, pour l'encourage-ment libéral qu'elle en a reçu depuis qu'elle a ouvert son établissement de LAINES DE BERLIN, et elle annonce qu'elle vient d'ouvrir son importation par les derniers vaisseaux. On le trouvera le plus splendide qu'il y ait jamais eu dans la Province, contenant des paquets de toutes couleurs et de toutes les nuances et en même temps d'une qualité suprème. SON FONDS est en vue à partir d'aujourd'hui.

R CCEMMENT regus et à vendre par les soussignér les articles suivants, à 10 POUR CENT meilleu

marché que partout ailleurs :-100 milles Cigares, Principis "Justo Sanz"
150 do do Havane de meilleur choix
900 boîtes Cigares ordinaires, 100 par boîte

75 do Tabac Caven lish 16 200 do Honey Dew 5

23 nov. 1847.

29 oct.

50 do do do de livre 15 Hay heads tabac en feuille Virginie 50 boîtes de Pipes -AVEC-Une grande variété de Tabatières, Boîtes à tabac,

Pipes de goût, Tabac fr.sé en papier et autre propre pour un magasin de détails. -AUSSI:-Un grand nombre d'articles trop long à détailler. L. LYONS & Cie.

E MONCIEUR qui dans la matinée du 30 novem-Trésorier de la Cité et qui là et alors échangea ses "VIEUX" GANTS DE PELLETERIE pour une paire NEUVE appartenant au Trésorier, obligerait infiniment ce dernier en revenant une seconde fois faire un

Hôtel de ville, Montréal, 7 déc. 1847.

Corporation de Montreal.

A CEUX QUI DOIVENT A LA CITE POUR CO-

TISATIONS, TAXES, ETC. COMME un grand nombre d'individus sont sous l'impression erronnée que des collecteurs doivent passer chez eux pour collecter ce qu'ils peuvent devoir pour Cotisations Taxes, &c. AVIS est par le présent donné à ceux qui doivent qu'ils aient à se rendre au Bureau du Trésorier de la Cité, POUR PAYER IMME-DIATEMENT le montant de ce qu'ils doivent respectivement de la manière requise par la loi; Et à défaut par eux de se conformer à cetavertissement, ils sont aver-tis que des ordres stricts ont été donnés au Soussigné Conseil de poursuivre indistinctement tous ceux qui doivent.

Par ordre, E. DEMERS,

Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier de la Cité, 17 déc. 1847.

EPICERIES, VINS, THE, &c. Nouvel Etablissement No. 31, Grande rue St. Jacques à côté de l'Eglise Wesleyenne.

ES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux habitans de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert à l'endroit indiqué leur ETABLISSEMENT D'EPICE-RIES et qu'ils ont en main un fond choisi avec soin de provisions et articles frais tels que Thes, Cafes, Sucres, Epices, Sauces, Marinades, Nouveaux

AUSSI:
Un assortiment choisi de VINS et LIQUEURS, POR-TER de Londres et de Dublin, ALES d'Edimbourg et de Montréal, etc.

Les effets di-dessus ayant été récemment achetés et à de bas prix pour argent comptant, ils sont garantis comme frais et nouveaux et seront vendus pour un petit profit.

Cafés rôtis et moulus chaque jour.
Arrivés aujourd'hui du RAISIN FRAIS, PRUNES,
PRUNEAUX en barils et en caisses etc. etc.
MACFARLANE & ALLAN. 23 nov.

EDITIONS CANADIENNE

LIVRES D'ECOLES NATIONALES.

ES Soussigués en publiant les cinquièmes éditions des Livres d'Ecoles Nationales, ont l'honneur d'éfrir leurs remerciments pour le patronage libéral que toutes les classes de la société ont bien voulu accorder course leurs publications. La rapidité avec laquelle les quatre éditions précédentes ont disparu, prouve de la manière la plus satisfaisante et la plus évidente que les Editeurs n'ont pas mal calculé quand ils se sont reposés avec la plus grande confiance sur la valeur intrinsèque de ces livres pour gagner le patronage et la faveur des habitans de l'Amérique Anglaise du Nord. Le feu estimable Gouverneur-Général donna l'influence de son autorité de son nom à la publication des séries de Livres d'Ecoles Nationales et elle a deouis été approuvée par les Exèques Nationales et elle a depuis été approuvée par les Evêques de l'Eglise Catholique Romaine, par plusieurs membres influents de l'Eglise d'Angleterre, par le Synode de l'E-glise Presbytérienne du Canada, en liaison avec l'Eglise glise Presbyterienne du Canada, en liaison avec l'Eglise d'Ecosse, par les ministres liés avec le Free Church, le Eglises Méthodistes, Baptistes, Congrégationnelles et autres, par les Conscils Municipaux de plusieuss Districts par un grand nombre d'Instituteurs, par les Surintendants-en-chef de l'Education pour le Canada Est et Ouest et autant que les soussignés ont pu savoir par les Surintes dants de tous les Districts et Townships, dans les deux sections de la Province; et ces ouvrages ont été proclamé de la manière la plus emphatique, par La Renne d'Emé de la manière la plus emphatique, par La Revue d'Edinbourg, être les meilleurs livres du genre publiés en langue anglaire

langue anglaise,
La série consiste dans les ouv arges suivants, qui sont tous imprimés sur bon papier fort, avec de beaux carac-tères et reliés fortement en coton.

Général Lesson, on a large sheet, to be hung up in Schools. 2d.

A B C, and Figures, on Large Sheet, to be hung up in Schools. 2d. The First Book of Lessons. 2d.
The Second Book of Lesson. 7id.
Sequel to the Second Book of Lessons, now first intro-

duced into the Canadian series of reprints. 9d. The third Book of Lessons. 1s. 6d.

The Fourth Book of Lessons. 1s. 10d.
Lessons on the Truth of Christianity, being an Appendix to the Fourth Book. 1s. Fh: First Book of Arithmetic. 10d. Key to ditto. 10d. Elements of Geometry. 10d. An English Grammar. 9d.

ditto 4d. A Treatise on Book-keeping. 1s. 2d. Key to ditto. 1s. 2d. A Treatise on Mensuration. 1s. 8d.

Appendix to the Mensuration, for the use of Teachers An Introduction to Geography, Ancient, Modern, and Sacred, with an Outline of Ancient History, by Professor Sullivan, sixth edition, with numerous Maps and Illustrations nos arst introduced. 1s. 3d.

Large Outlined Maps for School Rooms, America, Edrope, Asia, Africa, Eastern and Western Hemispheres. Canaan and Palestine. Price 7s. 6d each. -ALSO-

A Map of Canada and the Lower Provinces, mounted; 10s.
Ces livres forment uu système complet d'Education et eeux qui y ont puisé leurs connaissances, peuvent être cousidérés comme parfaitement qualifiés pour entrer dans les travaux de la vie active; ceux-là ont acquis un food de science élémentaire, qui suffira amplement pour leur cermettre de suivre avec facilité et profit l'étude importantes des sciences humaines.

Les éditions présentes ont été révisées avec soin et les erreurs typographiques qui existaient dans les éditions précédentes ont été corrigées. (On fera une réductions procédentes ont été corrigées. prix très libérale au commerce, aux marchands de

campagne et aux Instituteurs.

LIVRES D'ECOLES UTILES.

The Canadian Primer. Masons's Primer.

Masons's Primer.

First and Second Reading Books.

Mavors's Spelling Book.

Webster's Spelling Book.

The English Reader, by Murray.

An Abridgement of English Grammar, by Murray's Large Grammar.

The bigh processors with the second specific between the

Murray's Large Grammar.

The high price at which former editions were sold, alone prevented this standard English School Book from coming into general use. The publisher having procured Stereotype plates, are enabled to offer it, strongly half bound, at 1s 8d, a price which, considering the style of which it is produced and the fact of its extending is nearly 350 pages, it will be allowed in remaskably chem.

cheap, Welkinghame's System of Arithmetic, new edition, 1s. 6d.

The best test of the popularity of this School Book is

to be found in the extensive sale which it has met with for many years past. It is now retailed at 1s 6d, substantially bound, or 1s 3d half-bound. The Shorter Catechism. 11d.
The Shorter Catechism, with proofs. 2 1-2d.
A Catechism of Universal History from the earliest stothe year 1811, specially designed for the use.

Schools in British America. 7 1-2d.

Schools in British America. 7 1-2d.
A Catechism of the History of England, 7 1-2d.
The History of England, from the earliest period to the succession of Her present Majesty, Victoria, 7 1-2d.
History of Canala, for the use of Schools and Families, by J. Roy—1847—price 2s. 6d.
An abridgment of English Grammar, by Lindley Murrel, 7 1-2.

A Catechism of Geography. 7 1-2d.

Dictionary of the English Language, Johnston's with
Walker's pronunciations. It contains also a vocable lary of Greek, Laun, and Scripture proper names, list of Americanisms, Gallicisms, and other words to be avoided in speaking or writing, and Hulton and Knight's pronunciation of certain Scripture names, full

ARMOUR AND RAMSAY'S CANADIAN SCHOOL ATLAST
containing the following Maps, finely coloured;
The Western Hemisphere; North America; South The Eastern Hemisphere; Europe; Asia; Africa; The United States; America; British Possessions in

The United States; America.

The whole substantially bound in linen price only. 4s. 6d. The Atlas may be used along with the Casm of Gaony graphy, or with Ewing's Goldsmith's wart's or and other good Text Book.

other good lext Book.

The Canadian School Geography, by Thomas Ewiss, author of Principles of Elocution, Ructorical Exercises, the English Learner, a system of Geography and Astronomy, and a New General Atlas. 1s. in cloth 7 1-2d. in stiff cover.

ARMOUR & RAMSA

PORTRAITS AU

M. DESNOYERS a l'honneur d'informer le ple blic de Montréal qu'il a ouvert ses CHAMBRES DE DAGUERREOTYPE au No. 130, Rue Noire Dame, où il se propose d'exercer son art. M. D. peut prendre des portraits d'enfants à tout âge. Il se transportera aussi à la résidence de ceux qui le désirement. Ceux qui voudraient conserver les traits d'un parent d'am décédé peuvent le faire en s'adreseant à M. I). Le plus tôt possible aurès le most

plus tôt possible après la mort.

N. B.—M. D. enseigne l'art du Daguerréotype en douze leçons et a un appareil à vendre. Ses prix sont très

Entrée par la porte cochère.